

Procès-verbal & Délibérations

Conseil d'administration

Mardi 10 octobre 2023

Espace Cuzon



Conseil d'administration
Quimper Cornouaille Développement
10 octobre 2023

Procès-verbal de réunion

Membres présents (ayant voix délibérative) :

Isabelle ASSIH, Marc ANDRO, Hervé HERRY, Marie-Pierre JEAN-JACQUES, Daniel LE BIGOT (QBO) ; Roger LE GOFF (CCPF) ; Gilles SERGENT (CCCSPR) ; François MARTIN (DDTM) ; Forough-Léa DADKHAH (Conseil régional de Bretagne) ; Alain LE GRAND (Conseil départemental) ; Albert BILLON, Hélène LE ROUX (Conseil de développement) ; David LESVENAN (Symescoto) ; Yannick LE MOIGNE (SIOCA) ;

Membres excusés ayant donné pouvoirs :

Olivier BELLEC (CCA) a donné pouvoir à Isabelle ASSIH (QBO) ; Stéphane LE DOARE (CCPBS) a donné pouvoir à Roger LE GOFF (CCPF) ; Jocelyne POITEVIN (Douarnenez Co.) a donné pouvoir à Gilles SERGENT (CCCSPR) ; Josiane KERLOC'H (CCHPB) a donné pouvoir à Isabelle ASSIH (QBO) ; Thomas FEREC a donné pouvoir à Isabelle ASSIH ; Gwenola BAYES a donné pouvoir à Hélène LE ROUX (Conseil de développement) ; Malvina DAUDUS (Conseil de développement) a donné pouvoir à Marc ANDRO (QBO) ; Gwenaëlle MUZELLEC (Conseil de développement) a donné pouvoir à Isabelle ASSIH (QBO) ; Michel COTTEN (SCoT de CCA) a donné pouvoir à Marc ANDRO ;

Membres excusés :

François DRAPE (Préfecture du Finistère) ; Ludovic JOLIVET (QBO) ; Marie-Noëlle PLENIER (Conseil de développement) ;

Autres participants sans voix délibérative :

Tristan DOUARD, Michel BOLLLORE, Nicolas KERLOCH, Karine LE SAGER-DIOUF, Carole ESCARAVAGE, Grégoire MARPILLAT, Soisik DIJON (QCD).

Le 10 Octobre 2023, les membres du Conseil d'administration se sont réunis en salle Gwenn ha Du à l'Espace Cuzon à Quimper.

La séance est présidée par Isabelle ASSIH. Le secrétariat de séance est assuré par Roger LE GOFF.

La Présidente ouvre la séance à 9h45 et constate que le quorum est atteint : 23 membres sur les 26 membres du Conseil d'Administration ayant une voix délibérative sont présents ou ont donné pouvoir.

L'instance ainsi constituée peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La Présidente invite à aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour qui se déroule ainsi, en précisant que les points 2 et 3 seront inversés :

1. Programme partenarial et budget prévisionnel 2024 : préparation, méthodologie, calendrier *(pour validation)*

Aménagement et urbanisme

2. Elaboration d'une méthodologie et d'un outil d'inventaire des Zones d'Activités Economiques *(pour information)*
3. Elaboration d'une méthodologie et d'un outil de mesure et de suivi de la consommation foncière *(pour information)*
4. Mise en place du réseau Planif Territoires *(pour information)*

Développement territorial

5. Conseil local en santé mentale (CLSM) : réflexion sur le lancement d'un CLSM de Cornouaille *(pour validation)*
6. Animation FEAMPA 2022 et 2023 : demande de subvention *(pour validation)*
7. Ingénierie LEADER 2023 (programmes 2014-2022 et 2023-2027) : demande de subvention FEADER *(pour validation)*
8. Attractivité économique de la Cornouaille : atelier pratique « Marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille avec le groupe RH de Cornoualia *(pour information)*
9. Les Rencontres Maritimes de Cornouaille *(pour information)*

Transitions

10. Déplacement transition énergétique à Lorient, le 9 novembre 2023 *(pour information)*
11. Retour sur la 5^e édition du Salon Breizh Transition *(pour information)*

Questions diverses

12. Calendrier prévisionnel des instances et événements *(pour information)*

1. Programme partenarial et budget prévisionnel 2024 : préparation, méthodologie, calendrier

Tristan DOUARD présente le rapport, détaillant la proposition de méthode, l'organisation d'échanges bilatéraux de préparation du programme, l'anticipation sur le calendrier habituel qui permettra de disposer dès début janvier d'un programme de travail et d'un budget prévisionnel. Une étude d'opportunité est en cours pour inviter un grand témoin à l'assemblée générale de janvier.

Daniel LE BIGOT souligne que le programme de travail inventorie deux types de travaux distincts, à savoir d'une part ceux qui répondent aux besoins des structures (commandes) et d'autres part ceux, plus larges, qui concernent toute la Cornouaille.

Alain LE GRAND porte l'attention sur la stratégie aéroportuaire et informe que Mickaël QUERNEZ a présenté ce qui devrait se passer en sud Bretagne. Il semble y avoir beaucoup de projets mais Alain LE GRAND s'interroge sur la question de l'association des élus du territoire, notamment en termes de pistes de développement éco-logistique.

Forough-Léa DADKHAH estime qu'il serait intéressant que la Région vienne présenter cette étude *(présentée le lendemain de la présente instance à la Région)*. Mickaël QUERNEZ dit attendre le retour des élus locaux. Il est important que l'on sache clairement quel rôle est attendu des élus locaux.

Isabelle ASSIH évoque une dette énorme et s'interroge sur la manière de sortir de cette situation en protégeant la structure et l'équipement, pour quel projet alternatif. Elle confirme la présence de QBO aux côtés de la CCI et que la Région s'est engagée à ne pas lâcher l'aéroport après la fin de la DSP.

Daniel LE BIGOT fait référence à la question similaire à Lorient, ce à quoi Isabelle ASSIH répond qu'il ne s'agit pas du même fonctionnement, la Région étant propriétaire de l'aéroport de Quimper, celui de Lorient étant détenu par l'Etat.

David LESVENAN évoque la situation de Brest et son développement d'une plateforme du type « blabla car » du ciel, qui évite le passage par Paris et a permis de conserver une tour de contrôle.

Hervé HERRY répond que le problème réside dans le fait qu'il faille avoir des équipes sur place et en conséquence un volume d'affaires suffisant.

Daniel LE BIGOT aborde le sujet du traitement des ordures ménagères. Il souligne le manque, au niveau de la Cornouaille, d'un espace d'échange entre les structures pour définir une stratégie.

Roger LE GOFF souhaiterait qu'au-delà de l'évolution du traitement des ordures ménagères, une réflexion beaucoup plus large soit engagée en associant quelques industriels, comme par exemple « Guyot » ou « Le Pape ». La valorisation du bois ou des encombrants pourrait notamment permettre de produire du combustible pour l'industrie. Il estime également qu'il faut avoir le courage de dire qu'il y a une structure de trop et que le risque est grand d'assister à une délocalisation de l'activité hors Cornouaille. Il rappelle le coût du traitement disparate sur le département ; 100 € la tonne à Quimper, 140 € à Fouesnant et 180 € à Brest. Enfin, il évoque la question des agriculteurs, estimant que l'on devrait pouvoir valoriser davantage les déchets agricoles.

Isabelle ASSIH et Marc ANDRO soulignent que la méthode de discussion est prête depuis longtemps mais que les tentatives de réunion ont jusqu'ici échoué. Marc ANDRO estime qu'il faut passer au-delà et se réunir.

Hélène LE ROUX confirme que les chambres d'agriculture sont ouvertes et attendent ces échanges, des points méthanisation étant notamment à développer. Elle souhaite attirer l'attention sur le fait qu'il faille prendre en compte qu'il s'agit d'un poste à plein temps, que cela doit concerner des petites structures, avec un cadre strict et une maîtrise de ce qu'il y a dedans. Elle regrette que la serre n'ait pu aboutir à Concarneau et conclut en affirmant que l'agriculture s'adapte vite à la demande du citoyen.

Tristan DOUARD propose d'évoquer ces questions avec les DGS, QCD étant le lieu pour que les élus puissent échanger sur ces problématiques.

Isabelle ASSIH demande à inscrire ce sujet au prochain Bureau.

Daniel LE BIGOT considère la question du centre de tri du Pays Fouesnantais comme un vrai sujet avec un risque réel qui, s'il n'y a pas de soutien, sera fermé. Si un appel d'offres est lancé, ce sera la fin du centre de tri. Il suggère de réunir les acteurs, voire de lancer une consultation. La question est : que veut-on réellement ? Si trop cher, on abandonne. Ou l'on considère que c'est un outil à disposition de la Cornouaille, avec une vocation politique, et il s'agirait d'un choix politique de conserver l'outil même coûteux mais à la dimension sociale très forte.

Roger LE GOFF rappelle qu'il voulait que cet outil serve à l'insertion et que celui-ci est classé dans les dix meilleurs centres. Il s'agit aussi d'un laboratoire.

Isabelle ASSIH souhaite l'organisation d'une rencontre politique au plus tôt, si possible dès novembre, et souligne qu'il faudra pouvoir disposer des éléments avant cette rencontre.

Albert BILLON informe que le Conseil de développement a rencontré tous les acteurs majeurs autour des déchets. Il estime qu'il faut parler, mettre les dossiers sur la table et bâtir une stratégie commune.

Le sujet n'appelant plus de question ou de commentaire, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide les modalités de préparation du Programme partenarial et du budget 2024.

2. Elaboration d'une méthodologie et d'un outil de mesure et de suivi de la consommation foncière

David LESVENAN présente le rapport, rappelant que la période mesure a débuté en 2021.

Grégoire MARPILLAT est invité à présenter la méthode, le croisement des données avec le MOS, et à faire une démonstration de l'application en ligne. Il rappelle que l'exercice a été fait jusque-là sur QBO et va être réalisé sur le Pays Fouesnantais. Ce travail pourrait être facilement déployé sur le reste du territoire.

Yannick LE MOIGNE informe qu'il n'a aucune remarque à faire sur l'outil et la méthode. Mais sur la CCPBS, il précise que l'outil déployé n'est pas le même et qu'il ne pourra pas évoluer avant le 31 décembre 2023. A cette date, il faudrait faire converger les outils dont la finalité serait un outil unique à l'échelle de la Cornouaille voire de la Bretagne, pour parler le même langage. Il s'agira également de définir la clé de répartition.

David LESVENAN précise le fait qu'il faudra être raccord sur la méthode.

Roger LE GOFF ignore quel outil va utiliser l'Adeupa. La place de l'Agence est indispensable pour le choix de l'outil, les formations associées au cours desquelles il faut se parler, jusqu'au niveau instructeur. L'Etat doit dire quel outil sera utilisé à l'échelle de la Bretagne.

Yannick LE MOIGNE rappelle que le CEREMA est un outil à l'échelle nationale et le MOS à l'échelle régionale.

Isabelle ASSIH appelle à la vigilance estimant que cette stratégie aurait dû être élaborée en amont.

François MARTIN qualifie ce sujet de vrai sujet technique. La Loi Climat & Résilience arrive au moment où trois outils différents coexistent. L'Etat pense que le MOS doit être l'outil unique, et que son successeur, l'OCS-GE arrive. La DDTM a saisi le Ministère et sont déjà identifiés : l'enjeu de cohabitation des trois outils, les différés entre mesures qu'on a et le temps réel, et la question de la trajectoire (3 points durs : 2021 point de départ, 2031 objectif 50 %, 2050 objectif 0 %). Que se passe-t-il entre ces trois points ? Il faut mettre en place une méthode commune.

Albert BILLON constate que la loi Climat & Résilience semble manquer de certains décrets d'application. Une volonté politique forte est nécessaire. Beaucoup ne semblent pas convaincus. Il aimerait que les 7 EPCI affichent cette volonté et que la Cornouaille aboutisse à faire accepter ses décisions aux concitoyens. Il faut expliquer, trouver des temps dédiés.

Isabelle ASSIH demande à inscrire ce point sur la conviction de cette nécessité à l'ordre du jour du prochain Bureau, afin de partager quel accompagnement, notamment autour de l'habitat. Comment

accompagner les habitants ? Selon elle, il s'agit de la responsabilité de l'Etat, estimant qu'on n'a pas de réponse à nos questions.

Yannick LE MOIGNE évoque la question des 50 % sur la consommation ENAF pour l'habitat. Mais sur le volet commercial, il y a l'étape de la naturation. L'avis du préfet est prépondérant sur l'avis de la CDAC. Il cite l'exemple du site du Super U de Combrit comme « projet étalon » possible à l'échelle du Finistère, le qualifiant de cas d'école.

A la question d'Albert BILLON lui demandant si le SIOCA avait été déjugé sur la question, Yannick LE MOIGNE l'informe que l'EPCI avait également donné un avis favorable.

Le rapport étant présenté pour information et le sujet n'appelant plus de commentaires, la Présidente invite à passer au point suivant.

3. Elaboration d'une méthodologie et d'un outil d'inventaire des Zones d'Activités Economiques

David LESVENAN présente le rapport et invite Grégoire MARPILLAT à apporter quelques explications. Celui-ci souligne des similitudes avec le projet précédent. L'objet est notamment de mesurer la vacance dans les ZAE. QCD a été mandatée pour participer à cet inventaire et en élaborer la méthodologie et l'outil. Les intérêts sont multiples : observation, planification, développement économique, stratégie foncière et volet application du droit des sols (ADS) opérationnelles. L'outil utilisé est similaire à celui dédié à l'inventaire du foncier. Ce travail réalisé pour QBO et le Pays Fouesnantais est déployable sur le reste du territoire. Vincent JOURDAIN, alternant arrivant en présentiel à compter du 23 octobre, sera en charge du développement de l'outil.

Roger LE GOFF s'interroge sur ce que l'on appelle ZAE. Les zones portuaires sont-elles concernées ? Il estime qu'il y a un réel intérêt à travailler ensemble en partageant l'outil, ce que prouve le travail déployé sur QBO et la CCPF.

Grégoire MARPILLAT précise que la loi s'intéresse surtout à la notion de vacance.

Hervé HERRY estime qu'un inventaire exhaustif est nécessaire, soulignant les enjeux différents selon qu'il s'agisse de ZAE artisanales, commerciales ou industrielles. L'enjeu principal est de repérer le foncier non utilisé.

Roger LE GOFF considère que l'on tourne la page de la consommation foncière même à destination du commerce, que l'on fera du collectif, y compris pour les espaces de stationnements pour lesquels on va assister à la fin du parking pour chacun. Le rachat du foncier sera réservé à d'autres destinations.

François MARTIN souligne le fait que l'enjeu va au-delà de la mesure quantitative puisqu'il est désormais question de la bonne gestion foncière. Il évoque également l'enjeu de la coopération. L'EPF souhaite aussi travailler sur le sujet, puisque tous les acteurs bretons s'en emparent.

Yannick LE MOIGNE, sur le sujet de la maîtrise du foncier durable, estime qu'il ne faudra sans doute plus vendre du foncier. Le Pays bigouden travaille sur ce thème et notamment sur la densification. La vente du foncier est selon lui une vraie problématique tant pour l'habitat que pour le commerce.

Le rapport étant présenté pour information et le sujet n'appelant plus de commentaires, la Présidente invite à passer au point suivant.

4. Mise en place du réseau Planif Territoires

François MARTIN présente le rapport, faisant le lien avec le point précédent et soulignant que la réduction mathématique n'est intéressante que s'il y a projet de territoire. Il rappelle que c'est le Club PLUi qui est devenu Réseau Planif Territoires. La DDTM est en charge d'animer ce réseau. La Bretagne est la première région pour ce travail coopératif et collaboratif. QCD a été la première pour développer le séminaire ZAN, qu'il qualifie d'exemplaire. Il rappelle également que l'évènement a fait l'objet d'une captation financée par l'Etat et que les vidéos sont consultables sur le site de QCD (NDLR : <https://www.quimper-cornouaille-developpement.bzh/les-enjeux-fonciers-de-demain-en-cornouaille-de-la-sobriete-fonciere-au-zan-ou-comment-faire-mieux-avec-moins/>). Il évoque de nombreuses références en Bretagne. Il précise enfin que sur les documents remis ne figure par le 4^e pilier, à savoir les ateliers coopératifs.

Isabelle ASSIH estime qu'il manque le maillon citoyen.

Hervé HERRY se dit persuadé que tous sont convaincus par la sobriété foncière, notion différente de la zéro consommation, mais qu'il y a beaucoup de travail pour intéresser les citoyens.

François MARTIN partage ces préoccupations et estime qu'il faut accompagner. Dans le cadre du réseau, partager des méthodes peut contribuer à aider.

Daniel LE BIGOT souligne le fait qu'il faut considérer plusieurs types de citoyens ; ceux situés à proximité des situations concernées et ceux plus éloignés. Il estime qu'il faut tenter d'apporter des réponses claires et sensées, et être conscients que l'on ne convaincra jamais tout le monde.

Isabelle ASSIH ajoute qu'en densifiant, on va se confronter de plus en plus à ces résistances. L'accompagnement du citoyen est selon elle un vrai sujet.

Albert BILLON rappelle que le Conseil de développement essaie de travailler à l'intérêt général, différent de l'intérêt du particulier. A la question « comment faire pour faire accepter que le monde va changer », il est convaincu qu'il s'agit du vivre ensemble, de trouver des compromis. Il estime que c'est le rôle complexe des élus, à savoir de trancher. Il s'agit d'un enjeu fort de la démocratie et un comité de défense n'est pas la démocratie.

Marc ANDRO souligne que ce à quoi nous sommes confrontés va au-delà des questions de stationnement ou de hauteur de bâtiments, mais que les inquiétudes portent aussi sur comment on va cohabiter avec cette population, notamment en ville.

Le rapport étant présenté pour information et le sujet n'appelant plus de commentaires, la Présidente invite à passer au point suivant.

5. Conseil local en santé mentale (CLSM) : réflexion sur le lancement d'un CLSM de Cornouaille

Isabelle ASSIH présente le rapport, rappelant que le CLS a été signé en juillet pour la Cornouaille. Le CLSM porte une autre attention et constitue une valeur ajoutée pour le territoire. Il existe des exemples d'actions et un intérêt à expérimenter.

Hervé HERRY, en qualité de maire, évoque la période Covid ayant engendré beaucoup de problématiques en santé mentale qui ne semblent pas diminuer. Il s'agit ici d'un vrai sujet et les élus sont relativement démunis.

Marc ANDRO ne peut que confirmer cette analyse, évoquant la situation à l'OPAC, et souligne l'impact de cette pandémie notamment sur les séparations de couples.

Isabelle ASSIH estime que la situation nécessite de la coopération.

Marc ANDRO aborde la question du demi ETP dédié à cette mission. Il ne lui paraît pas aisé de trouver un candidat, sachant qu'il faudrait probablement quelqu'un qui dispose déjà d'un autre temps partiel. Le risque serait de perdre le salarié s'il trouvait une autre opportunité.

Michel BOLLORE fait référence à la situation dans les CLSM existants (environ 200 au niveau national) et plus particulièrement en Bretagne, les postes étant souvent à mi-temps. Ce temps partiel peut aussi répondre à des demandes concrètes, car dans certains cas les salariés ont d'autres activités en parallèle à l'EPSM (*établissement public de santé mentale*).

Isabelle ASSIH demande si des échanges ont déjà eu lieu avec l'EPSM.

Michel BOLLORE précise qu'à ce stade il n'y a pas eu d'échanges sur le sujet, mais qu'en revanche, l'EPSM a exprimé son besoin très fort, notamment en termes de suivi de patients.

Isabelle ASSIH souligne le fait que la coopération territoriale est déjà en place entre les EPSM présents sur le territoire.

Hervé HERRY fait le lien avec les impacts du ZAN.

Isabelle ASSIH considère qu'il est urgent d'organiser un entretien avec l'EPSM pour définir qui portera le CLSM.

Marc ANDRO évoque le financement de la part territoriale qui sera porté par les EPCI et non pas sur QCD même si l'Agence est désignée porteuse du CLSM.

Isabelle ASSIH confirme que le sujet sera à l'ordre du jour du prochain Bureau afin d'entériner l'accord des EPCI sur ce financement. Michel BOLLORE confirme que le calendrier sera adapté en conséquence.

Le sujet n'appelant plus de question ou de commentaire, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

Concernant la démarche stratégique :

- **Décide de mettre en place un CLSM sur la Cornouaille ;**

Concernant la mise en place des moyens :

- **Décide de recruter un Coordinateur CLSM en charge de structurer, animer et piloter le CLSM, sur poste à mi-temps, en CDD sur 18 mois, selon le modèle économique présenté ;**
- **Valide sa préférence pour un portage du poste de Coordinateur CLSM et de son recrutement par l'EPSM ou, à défaut, par QCD ;**

- Valide le principe d'un financement de la part territoriale du CLSM par les EPCI, selon une clé de répartition qui sera à déterminer.

Concernant la démarche projet :

- Valide le calendrier prévisionnel et la démarche projet, avec notamment l'organisation d'un séminaire de sensibilisation des élus porté par le futur coordinateur du CLSM.

6. Animation FEAMPA 2022 et 2023 : demande de subvention

Marc ANDRO présente le rapport, rappelant que l'enveloppe allouée au FEAMPA sera abondée parallèlement par la Région.

Le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite le Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- Approuve ce projet ;
- Valide ce plan de financement ;
- Autorise le Président du GALPA à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référants ;
- Autorise le Président du GALPA à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.

7. Animation LEADER 2022 et 2023 : demande de subvention FEADER

Marc ANDRO présente le rapport, précisant que le Fonds LEADER n'est, contrairement au FEAMPA, pas abondé parallèlement par la Région et que son calendrier est différent.

Le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite le Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- Approuve ces projets ;
- Valide les plans de financement associés ;
- Autorise la Présidente à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référants.
- Autorise la Présidente à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution des projets.

8. Attractivité économique de la Cornouaille: atelier pratique « Marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille avec le groupe RH de Cornoualia »

Marc ANDRO présente le rapport, soulignant l'objectif de la « Marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille, à savoir « vendre » notre territoire en même temps que l'on vend un poste.

Le rapport étant présenté pour information et le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite à passer au point suivant.

9. Les Rencontres maritimes de Cornouaille

Tristan DOUARD présente le rapport et rappelle les objectifs des Rencontre maritimes, qui sont de regrouper les acteurs (élus, entreprises, fournisseurs) pour créer des conditions de nouvelles coopérations, relocaliser notre économie, créer des conditions d'innovation.

Le rapport étant présenté pour information et le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite à passer au point suivant.

10. Déplacement transition énergétique à Lorient, le 9 novembre 2023

Gilles SERGENT présente le rapport. Nicolas KERLOC'H précise qu'au jour de l'instance, 6 élus et 6 techniciens sont inscrits. Il rappelle que la journée peut accueillir jusqu'à 25 participants.

Le rapport étant présenté pour information et le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite à passer au point suivant.

11. Retour sur le 5^e édition du Salon Breizh Transition

Gilles SERGENT présente le rapport.

Nicolas KERLOC'H évoque une 5^e édition riche, de très bonne qualité, avec beaucoup d'intervenants. Il rappelle que l'Agence a organisé une conférence sur la question du bâtiment bas carbone et attire l'attention sur l'intérêt de s'interroger quant au format pour attirer davantage de personnes à cet événement.

Yannick LE MOIGNE évoque un événement intéressant pour les élus et techniciens des collectivités, mais estime qu'il serait également intéressant pour les particuliers.

Daniel LE BIGOT pense également que l'événement rate sa cible : artisans, EPAHD... Selon lui, ne sont invitées que les grandes entreprises qui ont « pignon sur rue ». Il propose que le salon se tienne le vendredi et le samedi, le premier jour devant être dédié aux professionnels, le samedi plus largement ouvert au public.

Isabelle ASSIH informe être en attente du bilan de la SEM.

Le sujet n'appelant plus de commentaires, la Présidente rappelle le calendrier des instances et événements recensés dans le dernier rapport de séance.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente clôt la séance à 12h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et par le secrétaire de séance.

La Présidente

Isabelle ASSIH



Le Secrétaire de séance

Roger LE GOFF



Annexes

Sujet	Annexes	Pages
1. Programme partenarial et budget prévisionnels 2024 : préparation, méthodologie, calendrier	Délibération n° QCD 76.01	15 – 22
2. Elaboration d'une méthodologie et d'un outil d'inventaire des Zones d'Activités Economiques	Note d'information	23 – 24
3. Elaboration d'une méthodologie et d'un outil de mesure et de suivi de la consommation foncière	Note d'information	25 – 27
4. Mise en place du réseau Planif Territoires	Note d'information	29 – 32
5. Conseil local en santé mentale (CLSM) : réflexion sur le lancement d'un CLSM de Cornouaille	Délibération n° QCD 76.02	33 – 37
6. Animation FEAMPA 2022 et 2023 : demande de subvention	Délibération n° QCD 76.03	39 – 40
7. Ingénierie LEADER 2023 (programmes 2014-2022 et 2023-2027) : demande de subvention FEADER	Délibération n° QCD 76.04	41 – 43
8. Attractivité économique de la Cornouaille : atelier pratique « Marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille avec le groupe RH de Cornoualia	Note d'information	45 – 46
9. Les Rencontres Maritimes de Cornouaille	Note d'information	47 - 48
10. Déplacement transition énergétique à Lorient, le 9 novembre 2023	Note d'information	49 – 50
11. Retour sur la 5 ^e édition du Salon Breizh Transition	Note d'information	51 – 52
12. Calendrier prévisionnel des instances et événements	Note d'information	53

Programme partenarial et budget prévisionnel 2024 Préparation, méthodologie, calendrier

Conformément aux termes des conventions bilatérales passées entre QCD et les 7 EPCI en 2023, il est proposé que le programme de travail et le budget prévisionnel de QCD soient validés de telle façon que l'action de l'Agence soit définie dès janvier 2024.

Il est proposé un processus de préparation qui implique :

- Le Bureau ;
- Le conseil d'administration ;
- Les EPCI et le SIOCA en bilatéral ;
- Les équipes de QCD.

Il est proposé enfin de sceller formellement ces orientations dès janvier 2024, par la convocation d'une assemblée générale.

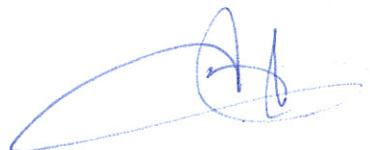
Celle-ci serait amenée, conformément aux statuts, à voter le budget, les appels à cotisations et le programme de travail sur un temps dédié à ces rapports relativement court. Il est proposé par ailleurs d'inviter un grand témoin pour une rencontre permettant à la fois de « prendre de la hauteur » sur des enjeux territoriaux forts et d'inviter acteurs et réseaux cornouillais qui ne sont pas habituellement conviés (ex : exécutifs municipaux et d'EPCI, réseaux économiques, etc.), pour nouer échanges et rencontres.

Annexes :

1. Proposition de déroulé préparatoire
2. Tableau des actions : document de travail

Le Conseil d'administration valide, à l'unanimité, les modalités de préparation du Programme partenarial et du budget 2024.

La Présidente,



Isabelle ASSIH

PREPARATION PROGRAMME PARTENARIAL (PP) ET BUDGET PREVISIONNEL (BP) 2024

PROPOSITION DE DEROULE

QUAND	QUI	QUOI	SUPPORT	OBJECTIFS
29 septembre	Réunion des DGS	Premiers échanges sur le programme de travail 2024	Projet de tableau d'actions 2024 (suite au Bureau)	<ul style="list-style-type: none"> • Partager le cadre fixé par les Président.e.s • Echanges
10 octobre	Conseil d'administration	<u>Echanges</u> sur une première esquisse de programme de travail	Projet de tableau d'actions 2024 (enrichi)	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer le CA dans la définition des objectifs de QCD • Enrichir les propositions
15 octobre – 10 novembre	Direction de QCD	RDV bilatéraux avec les Président.e.s et DGS des EPCI et du SIOCA	Projet de tableau d'actions 2024 (enrichi)	Recueillir les attentes spécifiques des EPCI et du SIOCA
28 novembre	Bureau de QCD	Adoption du projet de programme de travail et du budget prévisionnel 2024	Projet de programme de travail et de budget prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer de passer ces éléments au vote du CA
13 décembre	CA de QCD	Vote : <ul style="list-style-type: none"> - du programme de travail - du budget prévisionnel en vue de son adoption par l'AG - du montant des cotisations 2024 	Projet de programme de travail et de budget prévisionnel	
Janvier 2024	Assemblée générale ordinaire	Vote du BP et du montant des cotisations 2024 Temps d'échange autour d'un.e expert.e sur une thématique d'intérêt partagé	Rapports correspondants	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter plus précocement notre plan de travail • Organiser une conférence / intervention extérieure

PLAN D' ACTIONS QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT 2024

OBJET / ACTION	2023	2024	2025	2026	Echelle								Calendrier	Equipe	Pilote (prénoms)	Avancée	Bilan revue de projet juin 2023	Travail préparatoire PP 2024	
					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE							
AGENCE D'URBANISME : AMENAGEMENT ET OBSERVATION DU TERRITOIRE																			
Politiques de l'habitat																			
Accompagnement des collectivités dans la définition et la mise en œuvre de politiques d'habitat durables																			
PLH Concarneau Cornouaille Agglomération (N3) - Elaboration des orientations, du scénario de développement et du plan d'actions	x	x												Finalisation (arrêt) du projet à l'automne 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Armand		Mobilisation CRHH en 2024	Approbation du PLH fin 2023. Passage en CRHH en 2024.
PLH Pays Bigouden Sud / Haut Pays Bigouden (N2) - Finalisation du diagnostic et du scénario de développement	x	x												Finalisation (arrêt) du projet à l'été 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Armand		Mobilisation CRHH en 2024	Approbation du PLH fin 2024 - Passage en CRHH en 2024.
PLH Pays Fouesnantais (N1) - Lancement de l'élaboration : diagnostic, entretiens, séminaire/ateliers thématiques	x	x	x											Engagement mars 2023 Finalisation du diagnostic et des orientations fin 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Armand		Décalage, A. Souchon prend le relais	PLH N2 = ateliers, scénario de développement, orientations, plans d'actions Armand pilote
PLH Cap Sizun / Pointe du Raz (N1) - Lancement de l'élaboration : diagnostic, entretiens, animation d'ateliers thématiques, définition des orientations	x	x	x											Engagement décembre 2022 Finalisation du diagnostic et des orientations fin 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Chloé		Décalage, A. Souchon prend le relais. Repris par Ch. Pelazzi	PLH N2 = ateliers, scénario de développement, orientations, plans d'actions. Nouvelle arrivée (novembre 2023) Chloé pilote
Evaluation des politiques publiques																			
PLH Douarnenez - Evaluation à mi-parcours, entretiens, analyse statistiques, rédaction d'un rapport pour passage en CRHH	x													A engager en septembre 2023	Chloé BIGER Armand SOUCHON Guillaume CHEREL	Chloé		Commande à confirmer. Reste 1 an avant la fin.	A priori abandonné.
Elaboration d'études																			
Étude sur le logement des actifs	x													A engager au printemps 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF + stagiaire	Armand		Avance bien. Réunion spécifique à organiser avec stagiaires en septembre.	Restitution et ateliers de partage du diagnostic et des pistes de solutions avec l'ensemble des acteurs en novembre 2023. Poursuite en 2024 sur l'approfondissement et la mise en œuvre de solutions sous forme d'ateliers.
Étude sur le logement des saisonniers	x													A engager au printemps 2023 Finalisation fin 2023	Karine LE SAGER-DIOUF + Stagiaire	Karine		Idem	Idem logement des actifs = un volet de l'étude.
Étude sur les locations touristiques - Étude assortie de publications type Focus Habitat	x	x												Etude engagée en janvier 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Armand			Poursuite en 2024, publication N°2 en janvier. Suivi du sujet en 2024
Participation au suivi des études d'habitat sur le territoire																			
Etude préopérationnelle d'OPAH Ouest Cornouaille; étude sur la vacance de CCA, etc.	x	x													Armand SOUCHON Chloé BIGER	Armand			Finalisation début 2024
Publications et animation territoriale thématique																			
Lancement de publications flash régulières, les "Focus Habitat"	x	x	x	x										Premier numéro sur les meublés de tourisme paru en janvier 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER	Armand		Une première édition	Poursuite en 2024. Numéro 2 en janvier.
Installation de RDV de l'habitat (ex: meublé de tourisme; logements actifs; habitat léger) pour renforcer l'ingénierie territoriale en réseau	x	x												2 ^e semestre 2023	Armand SOUCHON Karine LE SAGER-DIOUF	Armand			Un RDV avant la fin de l'année sur les meublés touristiques. Poursuite en 2024
Planification - InterSCoT																			
Participation au SYMESCOTO - SCOT de l'ODET																			
Gestion administrative et financière du SYMESCOTO	x	x	x	x										Tout au long de l'année	Morgane YANNOU	Morgane			Reconduit
Avis sur les PLU et projets commerciaux (CDAC) du SYMESCOTO	x	x	x	x										Tout au long de l'année	Morgane YANNOU	Morgane			Reconduit
Modification du SCoT de l'Odet - Elaboration, enquête publique, approbation.	x	x												Lancement en début d'année pour une finalisation à l'été	Morgane YANNOU Karine LE SAGER-DIOUF	Morgane		Bureau d'étude mandaté mais blocage du fait de non réponse des services de l'Etat.	Procédure mise en stand by en l'absence de réponse des services de l'Etat à la sollicitation de la CCPF. Reprise de la procédure à la rentrée 2023 suite à une réunion avec les services de l'Etat pour une approbation début 2024.
Révision du SCoT de l'Odet - Lancement de la révision, élaboration du diagnostic, de l'état initial de l'environnement et des premières orientations	x	x	x	x										Lancement de la consultation en mars 2023. démarrage de l'étude au printemps	Morgane YANNOU Karine LE SAGER-DIOUF	Morgane		Démarrage de l'étude en juillet.	1er ateliers de diagnostic en septembre. Poursuite de l'étude en 2024. Année majeure = finalisation de l'ensemble du projet en vue de l'arrêt fin 2023 début 2024.
Animation de l'InterSCoT																			
Etude sur la consommation foncière 2022 (Temps forts 2 et 3 du ZAN + publication)	x	x												Cycle de 3 temps forts démarré en 2022. 2 ^e temps en janvier 2023, 3 ^e en avril.	Maele SALAUN Grégoire MARPILLAT Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Maele		3 temps forts ont eu lieu. Plusieurs publications en cours.	Deux publications en 2023 puis ligne à supprimer
Mise en place de RDV récurrents du ZAN pour un accompagnement des territoires dans une stratégie de sobriété foncière		x												A partir de l'été 2023	Toute l'équipe aménagement				Nouveau cycle à construire pour 2024
RDV sur densité et formes urbaines (visites, témoignages)															Toute l'équipe aménagement	Maele			Exemple,
Ateliers InterSCoT en lien avec révisions															Toute l'équipe aménagement	Morgane			Exemple
Club Etat Planification et territoires - groupe de travail breton inter DDTM, Agences d'urbanisme et CAUE	x	x	x	x										Tout au long de l'année	Karine LE SAGER-DIOUF	Karine			Poursuite en 2024
Conférence régionale des SCoT	x	x												Jusqu'à juin 2023	Morgane YANNOU Karine LE SAGER-DIOUF	Morgane		Pérenisation de l'instance	Pérenisation de l'instance
Appui aux démarches de mobilité durable à l'échelle de la Cornouaille																			
Suivi des études et projets en lien avec la mobilité sur le territoire																			
Suivi des démarches sur les mobilités cornouaillaises - Participation au suivi des études (PMS QBO, etc) et aux Comités des partenaires de la mobilité des EPCI	x	x												Tout au long de l'année	Maele SALAUN	Maele			Recrutement en cours. Intérim assuré par Karine
Elaboration d'études																			
Étude mobilité des actifs (covoiturage, transport collectif...)	x	x												Démarrage juin 2023	Maele SALAUN Karine LE SAGER-DIOUF	Maele			Démarrage de la démarche en juin 2023. 1 ^{ers} ateliers octobre 2023. Poursuite en 2024
Étude mobilités Cuzon/Plan de déplacement interentreprises (OCD/CMA/CRAB)	x	x												Printemps - Automne 2023	Maele SALAUN Grégoire MARPILLAT	Maele		Piloté par la CMA.	Piloté par la CMA
Publications et animation territoriale thématique																			
RDV de la mobilité cornouaillaise (3/an) - Mise en place d'un lieu d'échanges pérenne pour partager de la connaissance, construire une stratégie commune et coordonner les projets	x	x	x	x										Tout au long de l'année	Maele SALAUN Karine LE SAGER-DIOUF	Maele		Questionner les EPCI sur leur besoin par rapport au registre souhaité pour ces RDV	Mise en stand by pendant la démarche sur les mobilités pilotée par l'Etat/Cerema. OCD en accompagnement.
Publication d'un Focus mobilité		x												2 ^e semestre 2023	Maele SALAUN	Maele			Reconduit
Connaissance et observation du territoire																			
Habitat																			

OBJET / ACTION	2023	2024	2025	2026	Echelle							Calendrier	Equipe	Pilote (prénoms)	Avancée	Bilan revue de projet juin 2023	Travail préparatoire PP 2024	
					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS							OLE
Observatoire de l'habitat et du foncier - Analyse des données d'observation annuelle à l'échelle de la Cornouaille et animation d'un réseau d'acteurs	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Démarrage à l'été, présentation des résultats et publication en fin d'année.	Guillaume CHEREL Armand SOUCHON Chloé BIGER	Armand		Sortie tardive.	Observation reconduite en 2024. Refonte suite aux évolutions de la loi climat et résilience. Evolution des modalités d'animation territoriale associées à travailler.
Observatoire de la vacance habitat QBO – Développement d'une méthodologie en lien avec les obligations de la loi Climat et résilience		x			OBO								Lancement Eté 2023	Guillaume CHEREL Armand SOUCHON Karine LE SAGER-DIOUF	Guillaume		Pas de commande.	Supprimer. Intégré dans le volet foncier de l'observatoire de l'habitat et du foncier nouvelle formule
Foncier																		
Datagences Bretagne (développement volet foncier / immobilier)	x	x			OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS			Grégoire MARPILLAT Guillaume CHEREL	Grégoire			Reconduit 2024
MOS Mode d'occupation des sols - Mise à jour 2021 et consolidation et analyse des données	x				OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Jusqu'avril à minima	Grégoire MARPILLAT Morgane YANNOU Karine LE SAGER-DIOUF	Grégoire		Suivi consommation foncière	A reformuler. Suivi du MOS - Mise en place d'une méthodologie et d'un outil de suivi de la consommation foncière depuis août 2021. Poursuivi et étendu aux EPCI de Cornouaille en 2024.
Inventaire des zones d'activités (Loi Climat et résilience) - Harmonisation d'une méthodologie commune à l'échelle de la Cornouaille	x	x			OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Démarrage au printemps 2023	Grégoire MARPILLAT Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Grégoire			Démarche initiée avec OBO et CCPF, officiellement lancée en septembre 2023 avec l'ensemble des EPCI. Pourvuie en 2024.
Développement du volet foncier de observatoire de l'habitat issu de la Loi Climat et résilience	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Lancement Eté 2023	Guillaume CHEREL Grégoire MARPILLAT Karine LE SAGER-DIOUF Armand SOUCHON	Grégoire			Elaboration d'une méthodologie et d'un outil si possible partagé à l'échelle des EPCI de Cornouaille. Action inscrite dans les PLH en cours de finalisation. Investissement humain à calibrer. Outil en appui de la mise en oeuvre du ZAN, à articuler avec les projets de référentiels fonciers.
Référentiel foncier QBO – Plan d'action PLH – Définition d'une méthodologie en lien avec les obligations d'observation de la loi Climat et résilience	x	x			OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Lancement Eté 2023	Grégoire MARPILLAT Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Guillaume		Pas de sollicitation	Ligne à supprimer (projets de référentiels fonciers évoqués ligne au-dessus, en lien avec le volet foncier de l'observatoire de l'habitat)
Observatoire du foncier maritime des ports de Cornouaille – Création d'un outil SIG partagé d'aide à la décision entre le SMPPC et les EPCI membres	x				OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Finalisation du livrable pour juin 2023	Karine LE SAGER-DIOUF Grégoire MARPILLAT	Karine		Suite à donner	Observatoire repris par le SMPPPC
Autres																		
Observatoire du commerce (QBO) – Affiner la connaissance des commerces, de la vacance et de l'impact des nouvelles formes de commerce	x	x			OBO								Démarrage de l'inventaire approfondi en avril. Finalisation à l'automne 2023	Guillaume CHEREL + stagiaire	Guillaume			Terminé en 2024
Observatoire de l'enseignement supérieur QBO – Contribution à l'étude de QBO					OBO								Printemps 2023	Guillaume CHEREL	Guillaume		Pas de commande	
Publications flash / Focus thématiques																		
Publication flash (4 pages) / zoom pédagogique sur au moins 1 thème d'observation de l'année		x			OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Automne 2023	Guillaume CHEREL	Guillaume			Thèmes à définir pour 2024.
Projets de territoires - coopérations territoriales																		
Evaluation des politiques publiques																		
Bilan projet de territoire Douarnenez	x								DZCo				Automne 2023	Maele SALAUN	Maele		Pas de commande	
Elaboration d'études, animation de démarche																		
Révision du projet de territoire du Haut Pays Bigouden		x								CCHPB			?	Maele SALAUN	Maele		RDV prévu juillet	Démarrage prévu automne 2023. Finalisation début 2024. Pilote, Morgane + Chloé
Suivi des programmes et projets																		
Appui aux ORT (programmes Petites villes de demain (11) et Action cœur de ville)		x			OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Tout au long de l'année	Armand SOUCHON Chloé BIGER	Armand			Suivi reconduit
Suivi des projets urbains (Eau blanche, etc.)	x	x	x	x	OBO								Tout au long de l'année	Maele SALAUN Karine LE SAGER-DIOUF	Maele			Suivi reconduit. Exemples: 2 nouvelles études lancées en septembre 2023 : Plan Paysage de QBO et PLUIH du PBS
Pacte de cohérence Région Bretagne / Cornouaille	x	x	x	x									Finalisation octobre 2023	Toute l'équipe aménagement				Suivi reconduit
TOTAL GENERAL																		
AGENCE DE DEVELOPPEMENT																		
ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DE LA CORNOUAILLE																		
Faciliter les recrutements																		
Vendre la Cornouaille en même temps qu'un poste																		
Valoriser les contenus existants	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé	attractivité des contenus auprès des employeurs
Créer de nouveaux contenus	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé	attractivité des contenus auprès des employeurs
Animer les réseaux sociaux	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé	relai incontournable pour l'attractivité
Participer aux salons / jobdatings	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			à engager	à engager (prévu au plan d'actions du CLS)
Faire le lien avec la démarche d'attractivité des professions de santé du CLS et le tourisme de savoir-faire	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS			Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			à engager	à engager (prévu au plan d'actions du CLS)
Sensibiliser les recruteurs à la marque employeur territoriale																		
Intégrer et valoriser les réseaux de recruteurs	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé (Produit en Bretagne, Cornouaille)	extension et développements possibles et attendus
Mettre en œuvre le pack recruteurs	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			en cours	
Travailler avec les réseaux RHH existants	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé (Produit en Bretagne, Cornouaille)	extension et développements possibles et attendus
Améliorer l'hospitalité de la Cornouaille																		
Mieux accueillir les nouveaux actifs																		
Donner accès à de l'information pour s'installer (pass bienvenue)	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			en cours	
Déployer le "pass bienvenue" pour les actifs salariés	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			en cours	
Organiser des rencontres entre arrivants, talents et EPCI	x	x	x	x									Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			à engager, en lien avec les EPCI	
Faciliter l'accès au logement des nouveaux arrivants																		
Mieux comprendre les besoins en logement	x													Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU				
Etude des besoins en logement des nouveaux actifs	x				OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Cf. pole aménagement	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé	prolongements à structurer, en lien avec les acteurs cornouillais
Etude logement des saisonniers	x				OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Cf. pole aménagement	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé	prolongements à structurer, en lien avec les acteurs cornouillais
Conseil d'administration du 10 octobre 2023 – Procès verbal & Délibérations																		
Développer des solutions concrètes pour le logement des actifs		x												Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU				

OBJET / ACTION	2023	2024	2025	2026	Echelle							Calendrier	Equipe	Pilote (prénoms)	Avancée	Bilan revue de projet juin 2023	Travail préparatoire PP 2024	
					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS							OLE
Mettre en valeur les acteurs du logement	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	Cf. pôle aménagement	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU		lien avec les études supra	prolongements à structurer, en lien avec les acteurs cornouaillais	
Mettre en œuvre des services adaptés avec et par les professionnels	x	x	x	x	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE		Cf. pôle aménagement	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU		à engager, en lien avec les travaux sur l'habitat	prolongements à structurer, en lien avec les acteurs cornouaillais	
Animation de la démarche																		
Animation de la gouvernance(COPIIL, COTECH, GT, plan d'actions...)														Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU				
Participation événements marketing territorial														Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU				
Relations presse														Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU				
TOTAL GENERAL																		
DESTINATION TOURISTIQUE QUIMPER CORNOUAILLE																		
Valoriser des savoir-faire de Cornouaille																		
Faire converger les dynamiques avec OTB (fédération des offices de tourisme) et CCI																		
Animer et coordonner les relations avec les offices de tourisme et la CCI		x			OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	en continu	Clémence GAURIVEAUD	Clémence		Impératif pour la démarche "promotion des savoir-faire"	
Développer et optimiser les visites d'entreprises																		
Accompagnement des entreprises à l'ouverture au public					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	en cours, achèvement fin 2024	Clémence GAURIVEAUD	Clémence		Une dizaine d'entreprises à accompagner en 2024	
Soutien à l'investissement des entreprises accompagnées					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	démarrage 2 ^e semestre 2023	Clémence GAURIVEAUD	Clémence		A définir selon les orientations du COPIIL Destination (crédits 23-25)	
Construire un parcours de découverte d'une ou plusieurs filières																		
Construire le parcours de découverte		x			OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	démarrage 2 ^e semestre 2023	Clémence GAURIVEAUD	Clémence		Intégré au plan d'action de la Destination (23-25)	
Développer l'itinérance sur l'ensemble de la Destination																		
Harmoniser et accompagner à la création d'offre d'itinéraires																		
Développer des boucles cyclables (lancement à l'échelle de la Destination)					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	démarrage 3 ^e trimestre 2023	Koumrig GOULENE Stéphane ALLAIN, pôle aménagement	Koumrig		proposition de méthode de travail formulée aux EPCI	OCD en appui, conseil auprès des EPCI, rapprochements entre EPCI, liens avec la Région, possibilité d'accompagner les EPCI pour le financement de signalisation
Création de séjours itinérants à vélo (finalisation fin 2023)					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	en cours, achèvement fin 2023	Koumrig GOULENE	Koumrig		Achèvement 2023 : contenu de conférence, listing de prestataires touristiques sur 2 séjours en Cornouaille	Complément : mise en commercialisation des séjours auprès de tour operators ?
Harmonisation et accompagnement à la création de services et d'équipements pour l'itinérance à vélo																		
Labellisation des hébergements sur les itinéraires vélo et randonnée (au gré des demandes des professionnels)					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	en continu	Koumrig GOULENE Stéphane ALLAIN	Koumrig		Problème de moyen (équipe OCD)	Transfert aux OT, faute de temps?
Inventaire et structuration de l'offre des aires de services vélo					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	en cours, achèvement fin 2023	Koumrig GOULENE Grégoire MARPILLAT	Koumrig		Finalisation de la structure de la base de données (2020-2021)	proposition pour un stage : mise à jour et cartographie en ligne des équipements pour la fin du 1 ^{er} trimestre (cibles : usagers, visiteurs, OT et collectivités)+ aide au ciblage des crédits d'investissement de la Destination
Appuyer le développement d'autres services et équipements (location de vélos, transport de bagages, restauration, etc) : appui aux porteurs de projets, financement par les crédits de la Destination		x			OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	selon la demande	Koumrig GOULENE	Koumrig			appui aux porteurs de projets, financement par les crédits de la Destination
Améliorer l'accueil des camping-cars																		
Suivi de l'extension du schéma d'accueil des camping-cars à Quimperlé Co		x											en cours, achév. fin 2023	Stéphane ALLAIN	Stéphane			
Accompagnement au développement d'aires (Plogoff et Quimperlé Co)		x	x										2 ^e trimestre 2023 - fin 2024	Stéphane ALLAIN	Stéphane			
Définition graphique de la signalétique - Haut Pays Bigouden (territoire-test)													2 ^e trim. 2023 - 2 ^e trim. 2024	Stéphane ALLAIN	Stéphane			
Développer des ressources facilitant les mobilités en Cornouaille																		
Accompagnement à la création de « maisons de la mobilité »					OBO	CCA							selon la demande	Koumrig GOULENE	Koumrig		commande à formuler	
Préfigurer de futurs outils d'information sur l'itinérance et la mobilité					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	démarrage 2 ^e semestre 2023	Koumrig GOULENE Clémence GAURIVEAUD	Stéphane		Proposition : état des lieux, état de l'art	
Développer le nautisme pour tous																		
Accompagner la modernisation des centres nautiques		x			OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	démarrage 4 ^e trimestre 2023	Luisa AOUM Clémence GAURIVEAUD	Luisa		Recrutement Luisa AOUM septembre 2023	Mission Luisa AOUM (septembre 2023- juin 2024)
Accompagner l'aménagement des sites de pratiques libres					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	démarrage 3 ^e trimestre 2023	Luisa AOUM Clémence GAURIVEAUD	Luisa			Mission Luisa AOUM (septembre 2023- juin 2024)
Observatoire du nautisme : diffusion et partages					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	1 ^{er} semestre 2023	Luisa AOUM Clémence GAURIVEAUD	Luisa		Plutôt "chiffres du nautisme"	
Mutualiser des outils d'information au service des acteurs touristiques																		
Informer habitants et visiteurs sur les animations en Cornouaille (site « Cornouaille Animations »)					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	3 ^e trimestre 2023 - avril 2024	Clémence GAURIVEAU	Clémence		Arrêt de la mise en forme pour l'édition papier	Amélioration des fonctionnalités à prévoir pour requêtes plus aisées (OT, visiteurs, collectivités)
Carte touristique (pour les offices de tourisme) : édition 2024, recherche de partenaires, diffusion		x			OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	en continu	Clémence GAURIVEAUD Stéphane ALLAIN	Clémence			Carte annuelle
Gestion et valorisation des bornes WIFI territorial					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	en cours	A définir Nicolas KERLOCH	Clémence			
Accompagner des professionnels du tourisme pour leur visibilité sur la plateforme de vente d'activités en ligne « ELLOHA »					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	en continu	Clémence GAURIVEAUD	Clémence			
Observer l'économie touristique																		
Construction d'un observatoire		x	x		OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	démarrage 2 ^e trimestre 2023	Stéphane ALLAIN Koumrig GOULENE Guillaume CHEREL	Stéphane et Koumrig		Architecture et gouvernance de l'outil à mettre en place en 2023	publication(s) 2024
Publication(s)					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	4 ^e trimestre 2023	Stéphane ALLAIN Koumrig GOULENE Guillaume CHEREL	Stéphane			publication(s) 2025
Accompagnement des acteurs du tourisme																		
Organisation d'ateliers et de rendez-vous professionnels (observation, filières économiques, tourisme durable...)					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	4 ^e trimestre 2023	Clémence GAURIVEAUD Koumrig GOULENE Stéphane ALLAIN	Tous			ateliers 2024 : amélioration de la visibilité numérique des prestataires vélo et nautisme
Accompagnement de porteurs de projets privés (conseil personnalisé) ou publics (projets nautiques intégrés, sites d'exception, Tourisme social et solidaire)					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	en continu	Stéphane ALLAIN	Stéphane			Fin du dispositif régional (PNI, SE, TSS) : accompagnement Auberge de jeunesse de Concarneau à prévoir? Accompagnement des porteurs de projets? (moyens disponibles)

OBJET / ACTION	2023	2024	2025	2026	Echelle							Calendrier	Equipe	Pilote (prénoms)	Avancée	Bilan revue de projet juin 2023	Travail préparatoire PP 2024	
					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS							OLE
Coordination locale des AMI de l'ADEME (Fonds Tourisme durable)					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	OLE	en continu	Stéphane ALLAIN	Stéphane			
TOTAL GENERAL																Total		
																Diff.		
																Temps		
PROGRAMMES EUROPEENS TERRITORIALISES ET CONSEIL DE DEVELOPPEMENT																		
Conseil de développement de Cornouaille, voix de la société civile																		
Animation et coordination du CDC	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		en continuité des années précédentes	Anthony TRIHAN	Anthony			en continuité - nbreux GT initiés - belle dynamique
Accompagnement aux Actions du CDC	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		en continuité des années précédentes	Anthony TRIHAN	Anthony			en continuité
Accompagnement du renouvellement des membres du CDC																		mise en place d'un nouveau CDC en septembre 2024
Développement maritime : DLAL FEAMPA																		
Programmation 2014 – 2021 : gestion et suivi administratif de fin de programmation					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Achèvement prévisionnel sept. 2023 (date butoir pour le dépôt du dossier de paiement ingénierie)	Véronique CARIOU Muriel LE BRUN	Véronique			TERMINE
Actions et outils de communication sur les projets accompagnés																		TERMINE - ELABORATION d'une brochure et vidéos en 2023
Programmation 2021-2027																		
Animation et coordination du DLAL FEAMPA Pays de Cornouaille 2021-2027	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Programme en cours	Carole ESCARAVAGE Anthony TRIHAN	carole			en continuité - Programmation en cours - CML en place
Gestion et suivi administratif	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Démarrage prévisionnel 2 ^e trimestre 2023	Véronique CARIOU Muriel LE BRUN	Véronique		Pas commencé	démarrage prévisionnel au 1er semestre 2024
Mise en réseau des acteurs maritimes en Cornouaille	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		En continuité	Carole ESCARAVAGE Anthony TRIHAN	Carole			en continuité - notamment organisation des rencontres maritimes en collaboration avec TOC
Communication sur le programmes et événements (outils et participation)	x	x	x	x											Anthony			en continuité - plaquette de présentation du FEAMPA réalisé en 2023
Réunions réseau régional, national et européen Feamp	x	x	x	x											Carole			en continuité - rencontres nationales DLAL FEAMPA à Saint Malo en mars 2024
Total																		
Développement rural : programme Leader																		
Programmation 2014 – 2025 : gestion et suivi administratif de fin de programmation					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Avancement	Valérie LE VEZO Muriel LE BRUN	Valérie			paiement des derniers projets
Réunions partenaires/ réseau régional/national Leader	x																	en continuité
Communication régulière, réunions information, outils de capitalisation du programme	x																	en continuité
Programmation 2023-2027																		
Animation et coordination programme LEADER	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Démarrage	Valérie LE VEZO	Valérie			sélection des premiers projet
Gestion et suivi administratif		x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Démarrage prévisionnel 2 ^e semestre	Valérie LE VEZO Muriel LE BRUN Véronique CARIOU	Véronique		A priori début 2024 jusqu'à 2029	démarrage prévisionnel au premier semestre 2024
Animation et mise en réseau des acteurs	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS			Valérie LE VEZO	Valérie			
Outils de communication sur le programmes et événements	x	x	x	x														élaboration des outils de communication (brochure LEADER cf. FEAMPA)
Réunions réseau régional, national et européen LEADER	x	x	x	x														en continuité
Total																		
TOTAL GENERAL																Total		
																Diff.		
																Temps		
CONTRAT LOCAL DE SANTE																		
Contrat local de santé																		
Animation de la démarche (COPIIL, COTECH)	x	x	x	x	OBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2027	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Suivi de projet (dont réunions thématiques, accompagnement EPCI)	x	x			OBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2027	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Diagnostic santé Cornouaille (diffusion, suivi, synthèse...)	x				OBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Juin 2023	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Diagnostic santé environnementale	x	x			OBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Septembre 2023	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Rédaction des fiches actions	x				OBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Juin 2023	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Mise en œuvre des actions opérationnelles	x	x	x	x	OBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		A partir de la signature (prévue juin 2023) - Plan d'actions 2023-2027	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Réunions des groupes thématiques	x				OBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS			Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Réunion inter CLS	x				OBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS			Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Événementiel		x			OBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Non défini	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Communication (impression documents, diagnostics...)					OBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2027	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
TOTAL GENERAL																Total		
																Diff.		
																Temps		
CRTE/Pacte de cohérence régionale																		
CRTE/Pacte de cohésion régionale																		
Animation des démarches		x			OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Sur la durée du contrat, jusqu'à octobre 2023	Direction Dominique PENNEC Anthony TRIHAN Groupe projet agence				
Conseil d'administration du 10 octobre 2023 - Procès-verbal & Délibérations					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS							
Organisation, préparation et animation des réunions de concertation																		

OBJET / ACTION	2023	2024	2025	2026	Echelle							Calendrier	Equipe	Pilote (prénoms)	Avancée	Bilan revue de projet juin 2023	Travail préparatoire PP 2024
					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS						
Rédaction des CR et outils techniques					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS						
TOTAL GENERAL																	
AGENCE DE L'ÉNERGIE																	
Réseau TYNEO																	
Animation des acteurs																	
Comités de pilotage, comité de partenaires, comité technique, réunions des professionnels...	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Tout au long de l'année	Nicolas KERLOCH Aurore GUIBOUX			<ul style="list-style-type: none"> > Positionnement de Réseau TYNEO sur le MAR' > Fin du SARE en déc. 2024 – préparation pour 2025 > Gestion du convention SARE avec CRB > Organisation des instances (COPA, COPIL, COTECH) > programmation de 4 Rendez-vous des pros > Interventions à la demandes des EPCI > Expérimentation d'un regroupement de rénovations énergétiques à l'échelle de quartier (OBO) > Réflexion avec les professionnels de l'immobilier > Réflexion pour engager pleinement Réseau TYNEO sur les copropriétés (modalités, critères, financier) > participation au réseau BZH : Rénov' Habitat Bretagne
Sensibiliser les ménages et les syndicats de copropriétaires (salons, nouveau site internet) (C1)																	
Participation à des salons, conférences, nouveau site internet	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Tout au long de l'année	Marie-Charlotte DIDOU Yorick GARACHON Aurore GUIBOUX Isabelle LEJOSNE Nicolas LE PAPE Nicolas KERLOCH Anne-Laure TEQUI Marine TOLLIS		<ul style="list-style-type: none"> >Nouveau site internet Réseau TYNEO sur 1er semestre 2024 >campagne de communication à lancer en fonction de la fréquentation du service sur fin 2023 > Participation aux 2 Salons de l'habitat de Quimper 	
Accompagner les ménages pour l'amélioration de la performance énergétique de leur logement																	
Information de 1 ^{er} niveau (A1 - A1 COPRO - AX1)	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Tout au long de l'année	Marie-Charlotte DIDOU Yorick GARACHON Aurore GUIBOUX Isabelle LEJOSNE Nicolas LE PAPE Nicolas KERLOCH Anne-Laure TEQUI Marine TOLLIS		<ul style="list-style-type: none"> > Objectif des Informations de 1er niveau: # 1 800 A1 (rénovation énergétique) # 10 A1 COPRO (rénovation énergétique) # 80 Ax1 (hors rénovation énergétique) 	
Conseil personnalisé (RDV dans les EPCI) (A2 - A2 COPRO - AX2)	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Tout au long de l'année	Marie-Charlotte DIDOU Yorick GARACHON Aurore GUIBOUX Nicolas LE PAPE Anne-Laure TEQUI Marine TOLLIS		<ul style="list-style-type: none"> > Objectifs des conseils personnalisés : # 900 A2 (rénovation énergétique) # 10 A2 COPRO (rénovation énergétique) # 160 Ax2 (hors rénovation énergétique) 	
Accompagnement des ménages en phase amont d'une rénovation globale (maisons individuelles et copropriétés)					OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Tout au long de l'année	Marie-Charlotte DIDOU Yorick GARACHON Aurore GUIBOUX Nicolas LE PAPE Anne-Laure TEQUI Marine TOLLIS		25 engagés (68 les 6 premiers mois en N-1) : difficulté à trouver des ménages à accompagner.	Objectifs des accompagnements: # 100 Maisons individuelles # 0 copropriété
Sensibiliser, informer et conseiller les entreprises en matière de rénovation énergétique d'entreprises (petit tertiaire)																	
Information en matière de rénovation énergétique d'entreprises (B1)	x	x	x	x													10 B1 (rénovation énergétique - petit tertiaire privé)
Conseils en matière de rénovation énergétique d'entreprises (B2)	x	x	x	x													0 B2 (rénovation énergétique - petit tertiaire privé)
Sensibilisation des entreprises (C2)	x	x	x	x													<ul style="list-style-type: none"> > Réflexion pour engager pleinement Réseau TYNEO sur le Petit Tertiaire Privé > Travaux avec la CCI et la CMA pour trouver des complémentarités
Total																	
Transition énergétique																	
Suivi du projet de houlomoteur en baie d'Audieme (Esquibien)	x						CCPBS			CCHPB	CCCS		Tout au long de l'année	Nicolas KERLOCH	Nicolas		En continuité
Suivi des Instances Régionales EMR (CRML, GT EMR CRML)	x	x	x	x	OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Tout au long de l'année	Nicolas KERLOCH	Nicolas		En continuité
Appui aux projets des EPCI (PCAET, labellisation Citergie, Territoire économe en ressource, Contrat de développement des énergies renouvelables, etc)	x	x	x	x			CCPBS	CCPF					Tout au long de l'année	Nicolas KERLOCH	Nicolas		En continuité - PCAET OBO, CCPBS, CCCSPR
Salon Breizh Transition 2023 : stand et conférences	x				OBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Jusqu'au 4 et 5 octobre	Nicolas KERLOCH	Nicolas		Terminé
Réseau de la Transition énergétique en Cornoaille																	
Suivi des instances régionales (CBTE, GT hydrogène, etc)																	
Total																	En continuité
TOTAL GENERAL																	
RESSOURCES																	
Ressources data - Informatiques																	
Gestion du parc informatique																	Grégoire
Outil de gestion de projet																	Grégoire
Base de données géographique et statistiques agence																	Grégoire
Réponses sollicitations cartographiques																	Grégoire
TOTAL GENERAL																	
DIRECTION / AD Conseil d'administration du 10 octobre 2023 - Procès-verbal & Délibérations																	
Fonctionnement agence																	

OBJET / ACTION	2023	2024	2025	2026	Echelle							Calendrier	Equipe	Pilote (prénoms)	Avancée	Bilan revue de projet juin 2023	Travail préparatoire PP 2024
					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS						
Administration générale (Gestion du courrier, des abonnements, fournitures, parc auto, assurances, etc)														Sosik			
Ressources humaines														Helene			
Finances comptabilité														Veronique			
Instances (AG, CA, bureau)														Sosik			
Communication institutionnelle														Sosik			
Bâtiment OCD & Espace Cuzon																	
Gestion bâtiment OCD														Nicolas			
Suivi association syndicale libre Cuzon (ASL)																	
Gestion des espaces communs Cuzon (salles de réunion, informatique...)														Tristan			

Document de travail

Elaboration d'une méthodologie et d'un outil d'inventaire des Zones d'Activités Economiques

Synthèse

L'élaboration d'un inventaire des zones d'activités économiques (ZAE) est une obligation issue de la loi Climat et résilience qui s'impose aux EPCI. Ces observatoires s'inscrivent dans une démarche globale d'observation au service de la sobriété foncière. Forte de son expertise autour de la donnée et de la capitalisation méthodologique à l'échelle de la FNAU, QCD a proposé son appui méthodologique. QBO et la CCPF ont ainsi sollicité l'Agence à l'été 2023 pour mettre en place leur outil d'inventaire. Une réunion technique s'est tenue en septembre avec l'ensemble des EPCI dans la perspective d'une harmonisation méthodologique à l'échelle de la Cornouaille.

Une obligation réglementaire issue de la loi Climat et résilience

La loi « Climat et résilience » promulguée le 22 août 2021 crée un nouveau cadre de référence pour optimiser l'utilisation des sols. Elle donne notamment un cap sur le « zéro artificialisation nette » (ZAN) à l'horizon 2050 et met en place des obligations en matière d'observation et de suivi des politiques publiques.

Son article 220 prévoit la réalisation d'un **inventaire des zones d'activités économiques (IZAE) par les EPCI**, autorités compétentes en matière de création, d'aménagement et de gestion des zones d'activités. L'inventaire doit contenir :

- un état parcellaire des unités foncières de chaque ZAE, identifiant leur surface ;
- l'identification des propriétaires et des occupants ;
- l'identification du taux de vacance à l'échelle de chaque zone d'activité.

L'EPCI devra consulter les propriétaires et les occupants des zones d'activités durant une période de trente jours avant l'arrêt de l'inventaire, qui sera ensuite adressé aux autorités compétentes en matière de SCoT, PLU et PLH pour une prise en compte dans leurs documents d'urbanisme. L'inventaire devra être actualisé a minima tous les 6 ans. Le texte de loi laisse la possibilité d'une double interprétation quant au délai de réalisation : au plus tard le 21 août 2023 ou 2024.

Un accompagnement méthodologique proposé par QCD

Dès décembre 2022, QCD a proposé son aide pour accompagner les EPCI lors de la commission aménagement. Une sollicitation officielle de QBO avant l'été 2023, suivie de la CCPF, a permis d'amorcer le travail à l'échelle du SCoT de l'Odet.

Sur le plan méthodologique, le travail s'appuiera sur l'expertise de QCD autour de la donnée et sur la capitalisation méthodologique à l'échelle de la FNAU et du Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG) travaillant à un standard national. Il mobilisera de la donnée statistique et cartographique, mais aussi nécessairement une expertise locale et un travail de terrain en lien avec les services compétents de QBO et la CCPF. Un étudiant en alternance au sein de l'équipe ressources/SIG de QCD sera aussi mis à contribution.

Pour ce qui est des EPCI de l'Ouest Cornouaille et de CCA, ils ont également commencé un travail d'inventaire. Les EPCI de l'Ouest Cornouaille ont par ailleurs sollicité le SIOCA pour coordonner ces travaux. QCD dans ce cadre a fourni gracieusement des données sur les entreprises, issues de son abonnement Cap Financial.

Un périmètre d'étude à clarifier

La première étape déterminante est celle de la *définition du périmètre de l'observation*. Si la loi définit les ZAE comme étant « les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » elle n'en précise pas les contours. Au-delà des ZAE proprement dites, peuvent notamment être pris en compte, les sites économiques "historiques" regroupant plusieurs établissements ou les établissements isolés présents dans les zones d'urbanisme à vocation économique (Ue, etc.) n'ayant pas fait l'objet de transfert de compétence à l'EPCI mais aussi les réserves foncières correspondant aux projets de zones d'activité économique ou à leurs extensions futures. Pour réaliser ce travail, l'observatoire des zones d'activités économiques réalisé par QCD en lien avec les EPCI servira de base de départ.

La méthodologie retenue est la suivante :



Ces inventaires ne doivent pas être considérés comme de simples listes mais doivent s'inscrire dans une démarche globale d'observation visant à mobiliser le foncier. Il est important de voir plus loin : alimenter les référentiels fonciers, les SCoT et les PLU. Ils constituent d'ailleurs une composante à part entière du volet foncier des observatoires de l'habitat et de foncier « nouvelle formule ».

Mise à disposition d'un outil de visualisation et de suivi des ZAE

Pour faciliter l'usage du travail réalisé, un *outil web cartographique de saisie et de consultation de l'observatoire des ZAE sera mis en place*. Cet outil permettra d'engager les ZAE dans une trajectoire de sobriété foncière effective. Ce sera aussi un *outil au service du développement économique* des territoires, utile aux développeurs économiques. Pour ce faire, un travail d'identification des outils de « gestion de la relation client » (GRC) à vocation économique est en cours.

Vers une harmonisation à l'échelle cornouaillaise ?

Le travail de normalisation est en cours à l'échelle nationale (standard CNIG) permettra une approche comparative entre les territoires. Il servira de base aux travaux cornouaillais. Toutefois son aboutissement n'est pas prévu à court terme.

Dans un objectif de mise en cohérence et d'harmonisation maximale de l'ensemble des démarches initiées à l'échelle de la Cornouaille, une réunion d'information et de coordination s'est tenue le 4 septembre dernier, réunissant tous les EPCI engagés dans des travaux d'inventaire. Elle a permis de présenter un outil web cartographique d'inventaire et de gestion de la commercialisation des ZAE à destination des développeurs économiques qui pourrait être mis en place à l'échelle de la Cornouaille.

Pour information des membres du Conseil d'administration.

Elaboration d'une méthodologie et d'un outil de mesure et de suivi de la consommation foncière

Synthèse

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 définit une trajectoire ambitieuse en matière de sobriété foncière. Si l'arrêt du SRADDET les 29 et 30 juin derniers a permis de fixer les enveloppes de consommation maximale d'ENAF (espaces naturels agricoles et forestiers) par SCoT pour la période 2021-2031, le compteur de la consommation foncière est déjà enclenché depuis la promulgation de la loi le 22 août 2021. Le solde effectif n'est pas connu.

La mise à jour du MOS (Mode d'occupation des sols), outil retenu pour calculer la consommation foncière de la région Bretagne entre 2011 et 2021, n'est prévue que tous les 3 ans.

Il est donc nécessaire d'élaborer une méthodologie et un outil ad hoc permettant aux EPCI comme aux communes de mesurer et de suivre la consommation depuis la promulgation de la loi le 22 août 2021, à l'échelle de chaque commune, pour connaître l'enveloppe foncière réellement disponible, accompagner les procédures d'évolution des documents d'urbanisme et piloter efficacement l'urbanisation.

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 définit une trajectoire ambitieuse en matière de sobriété foncière que les documents d'urbanisme vont devoir intégrer :

- Une réduction de 50 % de la consommation foncière d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) entre 2021 et 2031 par rapport à la consommation de la décennie passée (2011-2021)
- Une réduction de l'artificialisation des sols à compter de 2031, par tranche de dix années, afin d'atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050.

Un état des lieux spatialisé de la consommation foncière 2011-2021 grâce au MOS

L'outil Mode d'occupation des sols (MOS) retenu pour calculer la consommation foncière de la région Bretagne entre 2011 et 2021 selon le type d'occupation du sol est une donnée cartographique informatisée de l'occupation du sol (manipulable au travers d'un SIG). Elle a permis de produire un état des lieux spatialisé de la consommation effective d'ENAF sur la décennie passée pour chaque collectivité. Toutefois, après 2021, l'outil n'a pas été déployé pour suivre son évolution à une échelle et une temporalité fine. Sa mise à jour n'est envisagée que tous les 3 ans. Le prochain millésime est donc attendu en 2025 sur la base des données 2024.

Des enveloppes foncières allouées par le SRADDET pour la période 2021-2031 désormais connues

Si l'arrêt du SRADDET les 29 et 30 juin dernier a permis de fixer les enveloppes de consommation maximale d'ENAF (espaces naturels agricoles et forestiers) par SCoT pour la période 2021-2031, le compteur de la consommation foncière est déjà enclenché depuis la promulgation de la loi le 22 août

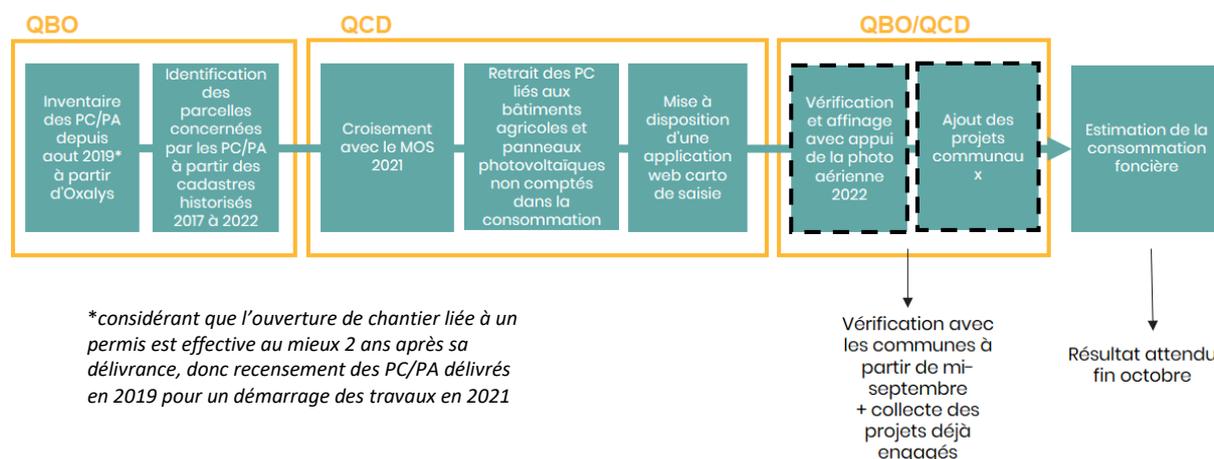
2021. En l'absence d'outil de suivi, le solde effectif de l'enveloppe foncière réellement disponible n'est pas connu.

Mesurer et suivre la consommation foncière pour définir les trajectoires de sobriété foncière

Pour permettre de mesurer et de suivre la consommation depuis la promulgation de la loi le 22 août 2021 à l'échelle de chaque commune, il est nécessaire d'élaborer une méthodologie et un outil pour connaître l'enveloppe foncière réellement disponible, accompagner les procédures d'évolution des documents d'urbanisme (SCoT, PLU, PLH) et piloter efficacement l'urbanisation.

Une démarche lancée avec certains EPCI

Quimper Bretagne Occidentale a sollicité l'aide de QCD avant l'été 2023 pour mettre en place ce type d'outil. Elle souhaite mesurer la consommation foncière depuis le 22 août 2021 et disposer d'un outil spécifique permettant de mobiliser les données existantes à ce jour à travers le MOS et l'outil de gestion de l'instruction du droit du sol de QBO, Oxalys (permis de construire et d'aménager notamment), afin de suivre le rythme de consommation foncière. Une démarche méthodologique a donc été mise en place. Elle est exposée dans le diagramme ci-dessous.



La même démarche a été enclenchée avec la CCPF pour permettre une exploitation dans le cadre de la révision du SCoT de l'Odet dont le marché vient d'être attribué. L'objectif est de délivrer ces données de consommation pour le 3^e trimestre 2023.

Une expérimentation test pouvant être répliquée à l'échelle des EPCI de Cornouaille

La démarche est donc en cours d'expérimentation avec l'idée d'un développement généralisé à l'échelle des EPCI qui le souhaitent.

Elle vise à définir une méthodologie de calcul de la consommation foncière en croisant les données du MOS avec celles issues des outils d'instruction et de gestion des autorisations du droit des sols, parmi lesquelles les permis de construire et d'aménager au travers d'une application web cartographique de consultation et de saisie.

Cette méthodologie doit permettre le calcul rétrospectif entre août 2021 et août 2023 mais aussi la mise en place d'un mécanisme pérenne de suivi de la consommation foncière selon un pas de temps à définir, inférieur aux 3 ans prévus pour l'actualisation du MOS.

Le travail s'appuiera sur l'expertise de QCD autour de la donnée MOS et sur la capitalisation méthodologique à l'échelle de la FNAU. Il se fera en étroite relation avec les services (droit du sol, géomatique) et les élus des collectivités, et s'appuiera sur une connaissance terrain.

Il aboutira au livrables clefs suivants :

- L'élaboration d'une méthodologie de croisement entre les données d'autorisations d'urbanisme délivrées issues des logiciels de gestion du droit des sols de QBO (OXALYS) et de la CCPF (Cart@ds) et celles du MOS de calcul pour le calcul de la consommation foncière d'ENAF post 2021;
- La production des données de consommation foncière sous forme de tableaux, de graphiques et de cartes et la mise à disposition d'un outil de visualisation ;
- La définition des modalités de mise à jour de cette consommation foncière pour en assurer un suivi régulier, en recherchant le maximum d'automatisation dans le process.

L'objectif est de proposer un véritable *outil d'aide à la décision* permettant d'engager les collectivités dans une trajectoire de sobriété foncière effective, d'accompagner les procédures d'évolution des documents d'urbanisme et de piloter efficacement l'urbanisation.

QCD se positionne ici en appui méthodologique, sous la maîtrise et le contrôle des collectivités qui la mandatent.

Pour information des membres du Conseil d'administration et proposition d'extension aux EPCI intéressés.

Point d'actualité sur la mise en place du réseau "Planif & Territoires Bretagne" (DDTM)

DU "CLUB PLUi" AU RÉSEAU "PLANIF & TERRITOIRES":

Les "Club PLUi" régionaux ont été lancés en 2015 par le Ministère en charge de l'urbanisme pour accompagner la transition des PLU communaux vers les PLU intercommunaux.

En Bretagne, ce club était initialement piloté par la DREAL avec l'appui de l'ADEUPa. Il a permis une progression de l'ordre de 50 % des territoires ayant acquis la compétence PLUi, à l'image de la moyenne nationale.

En 2021 la mise en œuvre du "ZAN" a renforcé l'enjeu de mobilisation des PLU/PLUi, mais aussi celle des SCoT et du SRADDET pour parvenir à concilier les enjeux de durabilité des formes urbaines (sobriété foncière, transition énergétique, adaptation climatique, vivre ensemble...) avec ceux du développement territorial.

C'est ainsi que le 8 novembre 2022, le Ministre et la DGALN ont initié la transformation des club PLUI en réseaux Planif & Territoire.

Le sous-titre officiel "*Imaginons ensemble nos territoires de demain*" explicite clairement les objectifs d'innovation, de coopération, de mutualisation attachés à ce nouveau réseau.

Depuis 2021, le pilotage du réseau Bretagne est assuré par la DDTM du Finistère.

QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT ET LE RÉSEAU "PLANIF & TERRITOIRES"

QCD, tout comme les 3 autres Agences d'Urbanisme bretonnes, a été étroitement associée à la mise en place de ce réseau en Bretagne.

A ce jour, elle contribue très efficacement autant au co-pilotage du réseau, qu'à la valorisation et la mutualisation de ses propres avancées.

C'est notamment le cas de la démarche "*La Cornouaille à l'épreuve du ZAN*" que l'Agence a initié mi 2022, poursuivi en janvier 2023 avec le séminaire de Douarnenez autour des alternatives à l'étalement urbain et celui d'avril 2023 autour des questions de la comptabilité des "ENAF" et celle de la trajectoire ZAN.

A l'occasion de ces rencontres, la coopération locale entre l'Agence d'Urbanisme, le CAUE et la DDTM s'est très utilement renforcée.

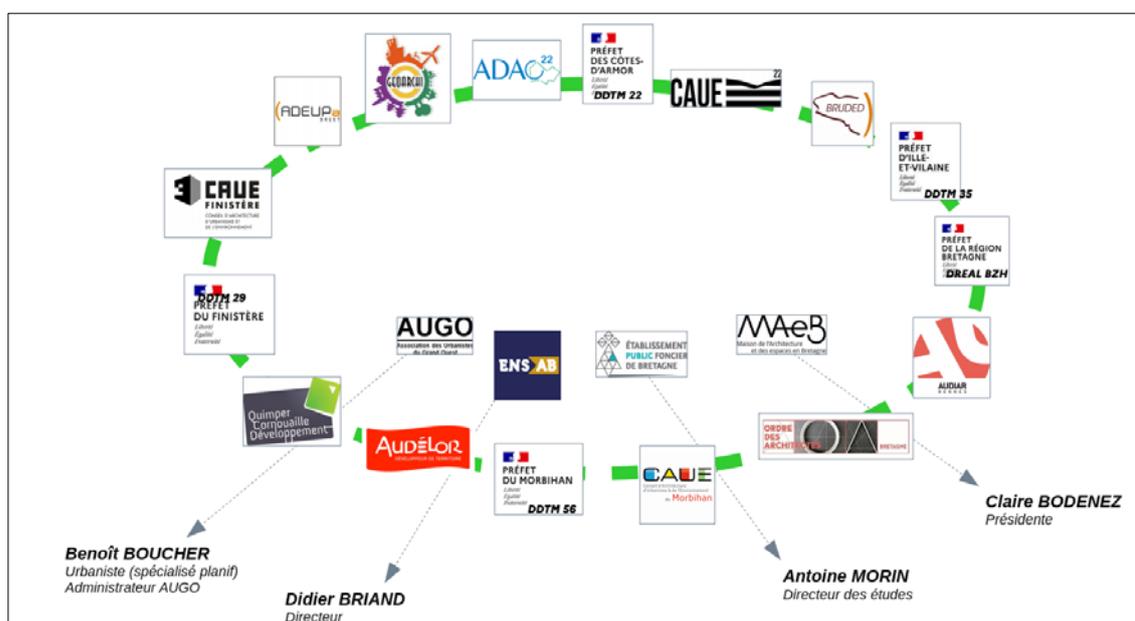
Le séminaire de Douarnenez a ainsi pu être co-animé et cofinancé, les interventions en séance ayant été captées en vidéo et mises en ligne avec un financement de l'Etat au titre du réseau Planif & Territoire.

A noter qu'à ce jour, la Bretagne est la 1^{ère} région à avoir pu engager concrètement un tel réseau de coopération.

LES TROIS PILIERS DU RÉSEAU BRETON

1/ Le "réseau des pros":

Il s'agit d'une mise en lien des divers organismes professionnels intervenant dans leurs champs d'activité respectifs, dans un objectif de coopération, de mutualisation et plus globalement de synergie au service des territoires et de leurs collectivités.



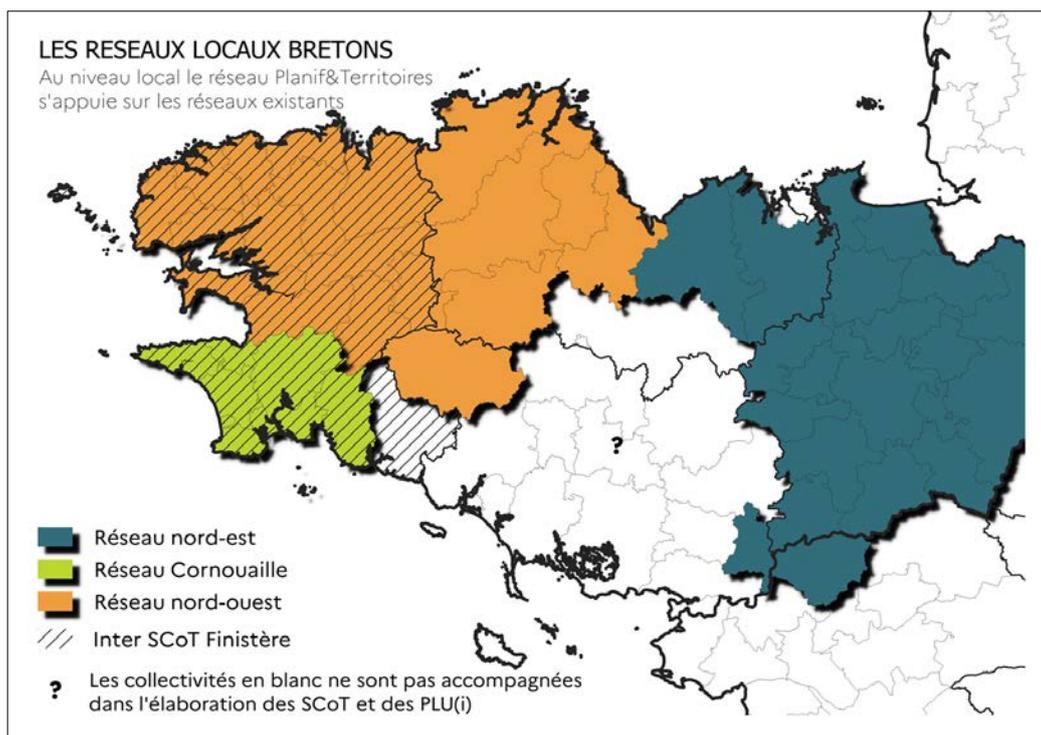
=> QCD est membre du réseau. Elle en est également copilote au titre d'une mission financée spécifiquement à cet effet dans le cadre de sa convention avec m'Etat

=> à ce jour une vingtaine d'acteurs incontournables sont déjà membres actifs du "réseau des pros"

=> le réseau se réunit une fois par trimestre.

2/ L'archipel des réseaux locaux:

Il s'agit d'interfaces locales déjà existantes (Cornouaille, NO Bretagne, NE Bretagne) ou à créer (secteur Morbihan) permettant une relation de proximité avec les collectivités locales (élus, services, prestataires). Les réseaux locaux sont généralement pilotés par les Agences d'Urbanisme, avec un partenariat local qui se renforce grâce au "réseau des pros"



=> QCD est animatrice du réseau "Cornouaille" qui a été créé en même temps que l'agence en 2010 autour de l'enjeu "inter-SCoT". Il a vocation à s'élargir aux PLUi, notamment avec la prescription du PLUi de la CC du Pays Bigouden Sud

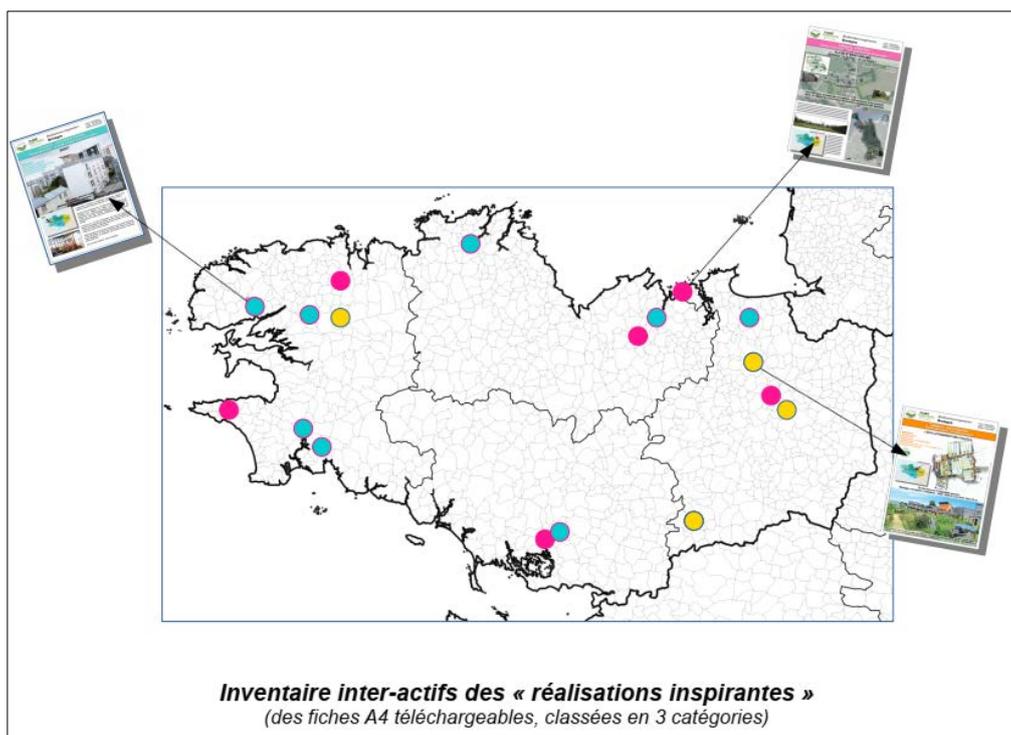
=> ce réseau se réunit périodiquement, à l'initiative des Agences d'Urbanisme pilotes

3/ L'inventaire des ressources inspirantes:

Il s'agit d'un portail web mettant en accès libre des fiches géoréférencées illustrant des alternatives à l'étalement urbain.

Ces fiches sont mises en accès suivant 3 catégories (urbanisme, aménagement, construction).

On y trouvera des fiches "urbanisme" illustrant des OAP (d'habitat, d'activités économiques ou commerciales) dans une logique d'optimisation foncière et qualitative, des fiches "aménagement" illustrant des revitalisations de centre-bourgs, des éco-lotissements, des éco-lieux, des reconversions d'espaces naturels et des fiches "construction" illustrant des opérations de recyclage foncier sur des friches urbaines, du réemploi de bâti existant, etc...



=> comme l'a montré le séminaire de Douarnenez en janvier 2023, la Bretagne dispose déjà de nombreuses références de nature à confirmer sa capacité à mener à bien la transition vers le "Zéro Artificialisation Net".

=> à noter que la Cornouaille dispose elle aussi, sur son propre territoire, d'une gamme d'expériences tout à fait "inspirantes".

SUITES:

- ⑩ **mise en ligne d'un site internet dédié fin 2023 / début 2024**, permettant de rendre toutes ces informations accessibles à tous en temps réel
- ⑩ **mise en œuvre de 3 ateliers coopératifs sur trois thèmes à enjeu commun:**
 - l'atelier "ingénierie des documents d'urbanisme" (1ère réunion le 5 octobre)
 - l'atelier "trajectoire ZAN" (1ère réunion le 27 septembre)
 - l'atelier "OAP des PLU" (agenda à programmer)

Pour information des membres du Conseil d'administration.

Conseil local en santé mentale (CLSM) Réflexion sur le lancement d'un CLSM de Cornouaille

Synthèse

Les contrats locaux de santé (CLS) de Cornouaille et de CCA inscrivent comme action la réflexion sur la création / mise en place d'un conseil local en santé mentale (CLSM).

Le CLSM est un outil de concertation et de coordination autour de la santé mentale du territoire. Sa mise en place repose sur :

- Une volonté stratégique et une démarche projet structurée, en lien avec l'ARS, l'EPSM, les usagers et les EPCI ;
- L'implication des élus, notamment au sein de la gouvernance du CLSM (il est présidé par un.e élu.e local.e) ;
- Le recrutement, sur CDD 18 mois à ½ temps, d'un Coordinateur CLSM pour structurer, mettre en place, animer et piloter le CLSM, avec un cofinancement ARS plafonné à 12 500 €.

Contexte et définitions

La santé mentale est, selon l'OMS¹, un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».

Le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) est un outil permettant de mettre en place une politique de sensibilisation à la santé mentale, en agissant sur les *déterminants de la santé mentale* :

- Les facteurs individuels : santé physique, facteurs génétiques, compétences psychosociales, enfance, parcours de vie, statut migratoire, ...
- Les facteurs sociaux et économiques : famille, emploi, revenus, dettes, niveau d'éducation, ...
- Les facteurs sociétaux : inégalités sociales, exposition à la violence et à la criminalité, sécurité de quartier, croyances culturelles, ...

C'est un *outil de concertation et de coordination des acteurs* autour de la santé mentale pour un territoire. Il a pour objectif principal la *définition des politiques et des actions locales permettant l'amélioration de la santé mentale de la population*. Il a pour missions principales :

- La lutte contre la stigmatisation et les discriminations,
- La promotion de la santé mentale, du bien-être et du rétablissement,
- La prévention des troubles de santé mentale,
- L'insertion sociale, l'autonomie et la pleine citoyenneté des personnes vivant avec des troubles de santé mentale,
- L'accès aux soins et la continuité des soins (en cohérence avec les parcours de vie).

¹ Organisation mondiale de la santé

Articulation entre CLS et CLSM

Le Contrat Local de Santé (CLS) :

La mise en place d'un CLS s'inscrit dans la loi « Hôpital, patients, santé, territoires » de 2009, renforcée par la loi de modernisation de notre système de santé de 2016. C'est un outil de contractualisation au service d'une politique de santé territorialisée.

Il est porté par l'ARS et notamment les collectivités territoriales et leurs groupements, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS) de l'ARS, et porte sur la prévention et la promotion de la santé, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Il a pour objectif de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et de mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité. Il s'appuie sur une stratégie et des objectifs définis en commun, un programme d'actions pluriannuel co-construit à partir des besoins locaux et un suivi et une évaluation de sa mise en œuvre.

Sa gouvernance repose sur un Comité de pilotage, instance décisionnelle du CLS constituée a minima des représentants des signataires du CLS, des grands acteurs locaux de la santé, des libéraux locaux, des usagers ainsi que des grands partenaires départementaux. Le CLS est animé et piloté par deux chargées de missions portées par QCD.

La réflexion sur la mise en place d'un CLSM est *l'une des actions du CLS*.

Le Conseil Local de Santé Mentale :

La mise en place d'un CLSM s'inscrit dans la loi du 26 janvier 2016. C'est un espace de concertation et de coordination autour de la santé mentale d'un territoire ; Il rassemble les élus locaux, les représentants de la psychiatrie publique, les usagers des services de santé mentale et leurs aidants, et tout acteur d'un territoire concerné de près ou de loin par la santé mentale. Il met en œuvre, à travers des actions variées, des politiques locales permettant d'agir aussi bien sur les déterminants de la santé mentale (notamment : environnement, logement, éducation, action sociale, urbanisme) que sur les parcours de santé.

Le CLSM s'articule avec les CLS de par la thématique, la proximité des préoccupations et la similitude des partenaires, mais également avec le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) et les dispositifs spécifiques de la politique de la ville : le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), les Ateliers Santé-Ville (ASV).

La gouvernance du CLSM repose sur un Comité de pilotage présidé par un élu local et co-animé par la psychiatrie publique. Les usagers et les aidants y participent pleinement. Y sont également représentés :

- Les dispositifs et projets territoriaux de santé : CLS, PTSM, ASV ;
- Les communautés territoriales de santé : CPTS, dispositif d'appui à la coordination (DAC) ;
- Les représentants d'institutions : ARS, conseil départemental, préfecture ;
- Les structures médico-sociales : service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), maisons des personnes handicapées (MDPH), maison des adolescents (MDA) ;
- Le domaine libéral : médecins généralistes, psychiatres et psychologue.

Une assemblée plénière est organisée annuellement. Véritable temps fort du CLSM, c'est une instance de discussion et de concertation qui permet de réunir l'ensemble des partenaires du territoire (professionnels et habitants) afin de faire le bilan annuel du fonctionnement et des actions du CLSM et de réfléchir à de nouvelles perspectives.

On dénombre à ce jour 260 CLSM actifs en France dont un à Brest, un à Morlaix et un à Saint-Brieuc.

CLSM – quelle valeur ajoutée pour un territoire ?

Mesurer la valeur ajoutée du CLSM pour la Cornouaille *nécessite en amont un diagnostic local* des besoins en santé mentale sur le territoire (état des lieux).

À l'issue de cet état des lieux, un *plan d'actions* pour la mise en place du CLSM peut être élaboré ; chaque action y est spécifiée, ses critères de suivi et d'évaluation sont définis. Sur la base de ce plan d'actions, le CLSM peut être mis en place à titre expérimental (1^{ière} phase du projet) ; l'expérimentation serait observée et évaluée, et selon les résultats obtenus, le CLSM pourrait être ou non pérennisé. Cette exigence de suivi et d'évaluation du CLSM permettrait de mesurer ses apports et sa valeur ajoutée sur le territoire qu'il couvre.

L'ensemble de ces travaux est animé et piloté par un Coordinateur CLSM.

Les quelques illustrations des apports d'un CLSM² :

Exemples d'actions sur la thématique : **logement**

- Travail de captation de logements auprès des bailleurs du territoire suite à une note d'alerte sur les difficultés d'accès et de maintien dans le logement pour les personnes souffrant de troubles psychiques - CLSM de Lyon
- Actions d'information et d'échange de pratiques professionnelles sur : le logement inclusif, le logement participatif intergénérationnel... - CLSM des Weppes
- Mise en place d'un partenariat entre la ville et l'association AGATE, qui loue des logements auprès des bailleurs du territoire afin d'en faciliter l'accès aux personnes vivant avec des troubles psychiques - CLSM Champigny

Exemples d'actions sur la thématique : **parentalité/santé mentale des jeunes**

- Création d'un groupe d'entraide pour des parents d'enfants en situation de handicap, afin de leur permettre de se conseiller mutuellement, de créer du lien social, et de fait de se sentir mieux entourés et compris - CLSM d'Épinay-sur-Seine et Pierrefitte-sur-Seine
- Sensibilisation des professionnels de l'enfance aux compétences psychosociales (CPS) - sensibilisation « Sommeil et écran » pour les CM1, et sur l'ensemble des CPS sur les CM2, ainsi qu'aux parents - CLSM de Valbonne

Exemples d'actions sur la thématique : **accès aux soins/précarité/aller-vers**

- Création d'un espace « passerelle » (dispositif SOUPAPE) entre le social et le sanitaire se basant sur une démarche d'«aller-vers», et permettant à des personnes en souffrance psychique de rencontrer une psychologue, afin d'être écoutées et réorientées au mieux - CLSM d'Amiens

La démarche projet et le calendrier proposés en Cornouaille par le groupe ressource CLSM

La réflexion sur la création d'un CLSM à l'échelle de la Cornouaille émane des plans d'actions des contrats locaux de santé (CLS) de Cornouaille et de CCA. *Le comité de pilotage du CLS de Cornouaille a inscrit cette action comme prioritaire et expérimentale au préalable, l'objectif étant d'évaluer le dispositif sur une première phase avant sa mise en œuvre pérenne le cas échéant.*

Cette réflexion a été menée par le *groupe ressource* qui a été constitué, regroupant l'ARS, les CLS de Cornouaille et de CCA, l'EPSM³ du Finistère Sud, des représentants d'EPCI et des usagers. Une première réunion d'amorçage a eu lieu le 31 mars 2023, suivi de deux réunions de travail les 15 mai et 19 juin.

² Source : état des lieux national sur le fonctionnement des CLSM – Edition 2023 (Centre national de ressources et d'appui aux Conseils Locaux de Santé Mentale)

³ Etablissement public de santé mentale

Les conclusions de la réflexion menée par le *groupe ressource* CLSM :

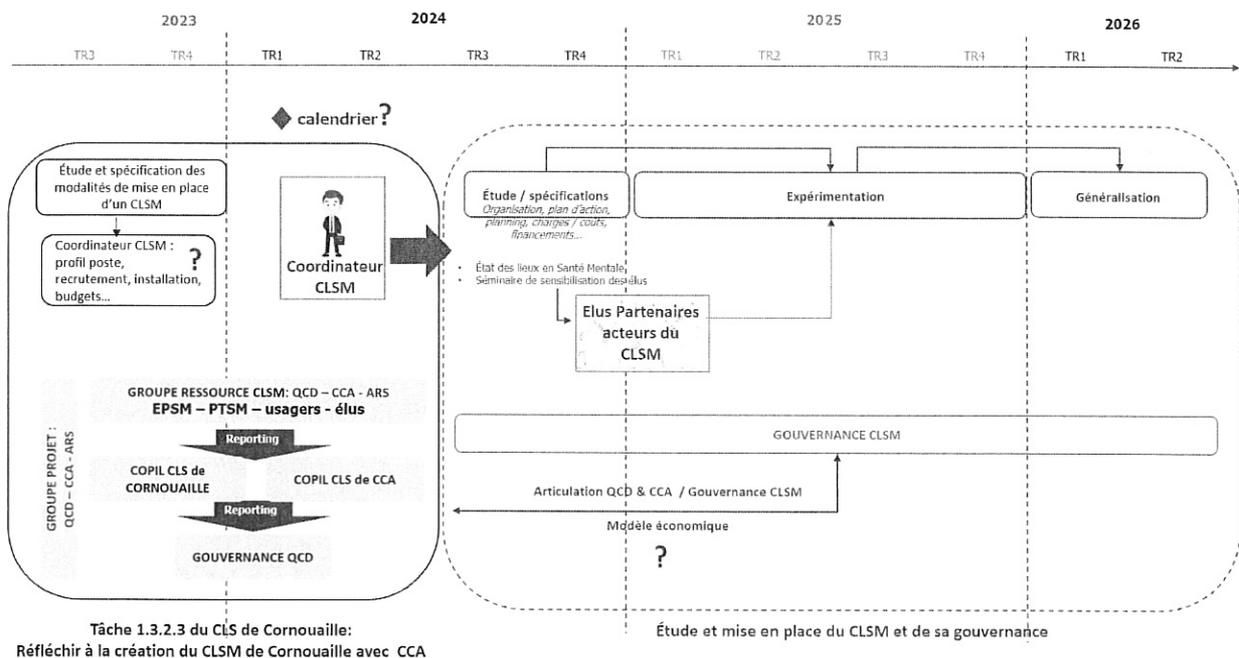
Les principales étapes :

- Actions animées et pilotées par les chargés de missions CLS et le *groupe ressources* CLSM :
 - ✓ Réflexion sur la mise en place d'un CLSM : engagée dès mars 2023,
 - ✓ Identification des ressources, notamment humaines et financières, nécessaires à la mise en place du CLSM : jusque fin 2023

- Recrutement d'un Coordinateur CLSM : idéalement, au 1^{er} trimestre 2024 pour une prise de poste au 1^{er} ou 2^e trimestre 2024

- Dès l'arrivée du coordonnateur du CLSM :
 - ✓ Étude et spécification du CLSM en lien avec la gouvernance et de ses phases de mise en place (expérimentation et généralisation) : idéalement au plus tard début des travaux 3^e trimestre 2024. Parmi les travaux de spécifications, peuvent être cités :
 - L'élaboration de l'état des lieux de santé mentale sur notre territoire
 - L'organisation d'un séminaire de sensibilisation des élus afin de les informer du rôle et des missions d'un CLSM et qu'ils en soient les acteurs
 - ✓ Mise en place expérimentale du CLSM : idéalement en 2025
 - ✓ Pérennisation du dispositif le cas échéant, après évaluation de l'expérimentation : idéalement fin 2025

Le schéma ci-dessous présente la démarche projet proposée :



Le cofinancement par l'ARS du poste de Coordinateur CLSM repose sur un *plafond de 12 500 € / an* et par CLSM, ce qui correspond, pour un poste à mi-temps, à un 0,25 ETP pendant toute la durée du CLS porteur du CLSM (soit jusqu'en 2028).

Le coordonnateur de CLSM pourrait être recruté sur un poste à mi-temps (50 % ETP, pratique habituelle pour les CLSM), pour un CDD de 18 mois (durée estimée des phases d'étude et d'expérimentation du CLSM), cofinancé par l'ARS (dans le respect du plafond annuel).

Le tableau ci-dessous présente les simulations de coûts d'un **poste de Coordinateur CLSM à mi-temps**, selon les hypothèses « fourchettes haute et basse » du salaire annuel chargé :

Sur 12 mois	fourchette basse	fourchette haute
Salaire annuel chargé €	22 152	27 000
Part frais de structure (15%)	3 323	4 050
Total :	25 475	31 050
Part annuelle ARS (<i>plafond 12 500€</i>)	12 500	12 500
Part annuelle autres financeurs	12 975	18 550
Part sur 18 mois autres financeurs (<i>durée proposée pour le CDD</i>)	19 462	27 825

Des cofinancements complémentaires pourraient éventuellement être identifiés auprès d'opérateurs en lien avec les EPCI dans le cadre de projet compatibles, tels :

- Dispositif « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 » porté par le Conseil régional – conventionnement possible entre le CR et chaque intercommunalité ;
- Appels à Projets.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

Concernant la démarche stratégique :

- Décide de **mettre en place un CLSM** sur la Cornouaille ;

Concernant la mise en place des moyens :

- **Décide de recruter un Coordinateur CLSM en charge de structurer, animer et piloter le CLSM, sur poste à mi-temps, en CDD sur 18 mois, selon le modèle économique présenté ;**
- **Valide sa préférence pour un portage du poste de Coordinateur CLSM et de son recrutement par l'EPSM ou, à défaut, par QCD ;**
- **Valide le principe d'un financement de la part territoriale du CLSM par les EPCI, selon une clé de répartition qui sera à déterminer.**

Concernant la démarche projet :

- **Valide le calendrier prévisionnel et la démarche projet, avec notamment l'organisation d'un séminaire de sensibilisation des élus porté par le futur coordinateur du CLSM.**

La Présidente,



Isabelle ASSIH

Animation FEAMPA 2022 et 2023 Demande de subvention

Synthèse

Les années 2022 et 2023 ont été en partie consacrées au démarrage opérationnel du nouveau programme DLAL FEAMP 2021-2027 porté par QCD. Il est proposé de solliciter des subventions du FEAMPA pour l'animation/gestion de ce programme.

QCD, en tant que GALPA Cornouaille, a été retenu en juillet 2022 pour conduire le volet territorial ou DLAL (Développement Local porté par les Acteurs Locaux) du FEAMPA (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche et l'Aquaculture), programme européen qui vise à positionner les filières de l'économie bleue au cœur du projet de développement des territoires maritimes. L'enveloppe attribuée au territoire est de 1 045 712 € de FEAMPA, doublée par la région Bretagne.

25 % de cette enveloppe sont réservés à l'ingénierie du programme (animation, gestion, communication et mise en réseau des acteurs). Les dépenses engagées dans ce cadre sont finançables à hauteur de 80 %. *Les subventions sont à solliciter annuellement.*

Programme de travail 2022 et 2023

En 2022 et 2023, les principales missions de l'équipe DLAL FEAMPA consistent en :

- **Année 2022 :**
 - accompagnement du démarrage du programme ;
 - préparation du conventionnement avec l'organisme intermédiaire (région Bretagne) ;
 - réunion de lancement du programme auprès des partenaires ;
 - appropriation des nouvelles procédures ;
 - désignation des membres de la future Commission mer et Littoral ;
 - participation aux réunions régionales du dispositif ;
 - accueil des porteurs de projets.
- **Année 2023 :**
 - conventionnement avec la région Bretagne ;
 - installation de la nouvelle Commission Mer et Littoral (CML) ;
 - organisation et animation des CML ;
 - sélection des premiers projets ;
 - élaboration des outils de communication du programme ;
 - suivi de projets dans leur mise en œuvre ;
 - aide à l'émergence de projets,
 - mise en réseau des acteurs ;
 - organisation des rencontres maritimes ;
 - accompagnement des porteurs de projets (technique et administratif) ;
 - participation aux réunions régionales, nationales en lien avec le programme.

Modalités d'organisation et fonctionnement en interne

L'équipe technique affectée à l'animation et à la gestion du programme 2021-2027 par QCD représente 1,42 ETP sur les années 2022 et 2023 (respectivement 1,17 ETP à l'animation et 0,25 ETP à la gestion).

- **Année 2022** (année de lancement) : animation et coordination : 0,27 ETP – gestion administrative et financière : 0 ETP
- **Année 2023** : animation et coordination : 0,90 ETP – gestion administrative et financière : 0,25 ETP

L'animation est assurée par deux chargés de mission de QCD. *En ce début de programme, les dépenses éligibles ne peuvent être prises en compte qu'à compter de la signature de la convention (4 juillet 2022).*

La gestion des dossiers d'instruction et de paiement des subventions est également assurée par deux chargées de missions, avec une montée en charge en fin d'année.

Modalités de financement

Les dépenses de salaires sont basées sur les frais réels. Un forfait de 25 % des frais de personnels est appliqué. Ces frais couvrent les frais de structures et l'ensemble des dépenses annexes afférentes aux missions : communication, déplacement, frais de bouche, frais d'inscription à des événements....

Le montant global de FEAMPA et de crédits régionaux sollicités dans le cadre de l'objectif 3.1 du règlement UE 2021//1139 du programme FEAMPA 2021-2027 est de 66 016 € avec le plan de financement suivant :

Dépenses DLAL FEAMPA 2021-2027 années 2022 - 2023		Recettes	
Salaires et charges 1,42 ETP	66 016	Région (40 %)	33 008
Frais annexes (25% frais personnels)	16 504	FEAMPA (40 %)	33 008
		Autofinancement QCD (20 %)	16 504
TOTAL	82 520	TOTAL	82 520

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **Approuve ce projet ;**
- **Valide ce plan de financement ;**
- **Autorise le Président du GALPA à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référants ;**
- **Autorise le Président du GALPA à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.**

La Présidente,



Isabelle ASSIH

Ingénierie LEADER 2023 Programmes 2014-2022 & 2023-2027 Demande de subvention FEADER

En synthèse

L'année 2023 est consacrée à la gestion de la fin de la programmation 2014-2022 et au démarrage opérationnel du programme 2023/2027. Il est proposé de solliciter des subventions du FEADER pour l'animation/gestion de ces deux programmes.

RAPPEL

En 2015, l'agence Quimper Cornouaille Développement a été habilitée à porter le programme LEADER sur la période 2014 -2021. L'enveloppe attribuée au territoire était de 2 112 753 € de FEADER (y compris une dotation complémentaire de 206 000 € pour la période 2021-2022). La totalité de l'enveloppe FEADER consacrée à l'accompagnement des projets a été mobilisée fin 2022. Seuls des crédits réservés à l'ingénierie pour suivre les dossiers en cours (de leur réalisation à la demande de paiement) subsistent.

En continuité, le 27 février 2023, QCD a été habilitée à porter le programme LEADER sur la période 2023-2027. L'enveloppe attribuée au territoire s'élève à 1 597 682 € de FEADER.

25 % de ces enveloppes sont réservés à l'ingénierie du programme (animation et gestion – accompagnement des dossiers de paiement). Les dépenses engagées dans ce cadre sont finançables à hauteur de 80 %. L'équipe technique affectée par QCD représente 1,5 ETP. *Les subventions sont à solliciter annuellement.*

Programme de travail 2023

En 2023, les missions de l'équipe LEADER sont partagées de la façon suivante :

- **Programme 2014-2022 :**
 - suivi des 26 projets en cours (dossiers d'instruction, programmation, conventions, dossiers de paiement, visites sur place) ;
 - bilan, valorisation et capitalisation des projets soutenus, communication.
- **Programme 2023-2027 :**
 - conventionnement du programme avec l'autorité de gestion régionale, installation du nouveau comité de programmation ;
 - communication sur le programme ;
 - appropriation des nouvelles procédures ;
 - accueil des porteurs de projets et sélection des premiers projets probablement en janvier 2024.

Pour mémoire, l'animation et la gestion du programme consistent en :

- Aide à l'émergence de projets, mise en réseau des acteurs ;
- Accompagnement des porteurs de projets ;
- Suivi de projets dans leur mise en œuvre ;
- Liaison avec l'autorité de gestion (région Bretagne) et les cofinanceurs ;
- Suivi financier et administratif du programme ;
- Organisation et animation des comités de Programmation.

Modalités d'organisation et fonctionnement en interne

L'animation des deux programmes est assurée par une chargée de mission QCD à temps plein. La gestion des dossiers d'instruction et de paiement des subventions est assurée par deux chargées de missions à hauteur de 0,5 ETP.

Comme en 2022, en 2023, les missions et financements sont à partager entre les deux programmes et répartis comme suit :

- **Programme 2014-2022** : animation et coordination : 0,6 ETP - gestion administrative et financière : 0,45 ETP ;
- **Programme 2023-2027** : animation et coordination : 0,4 ETP - gestion administrative et financière : 0,05 ETP.

Modalités de financements

Les modes de calcul des frais de personnel diffèrent entre les 2 programmes :

- **Programme 2014-2022** : les dépenses de salaires sont basées sur les frais réels. Il reste une enveloppe totale de FEADER de 79 815 € pour 2023 et 2024. Sur cette enveloppe 62 767 € sont mobilisés pour 2023. Le solde sera donc de 17 048 € pour l'ingénierie 2024, dernière année du programme.
- **Programme 2023-2027** : utilisation des coûts simplifiés : les dépenses de personnel sont calculées sur la base d'un taux horaire unique de 34,12 € pour 1 607 heures annuelles.

Dépenses programme 2014/22		Recettes	
Salaires et charges 1,05 ETP	65 094	FEADER (80 %)	62 767
Frais de structure (15% frais personnels)	9 764		
Frais de déplacement, adhésions	600	Autofinancement QCD (20 %)	15 692
Communication – bilan et valorisation du programme	3 000		
TOTAL	78 458	TOTAL	78 458

Dépenses programme 2023/27		Recettes	
Salaires et charges 0,45 ETP	24 669	FEADER (80 %)	25 495
Frais de structure (forfait de 15 % des frais de personnel)	3 700	Autofinancement	6374
Frais de déplacement, adhésions	500		
Communication lancement du programme	3000		
TOTAL	31 869	TOTAL	31 869

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **Approuve ces projets ;**
- **Valide les plans de financement associés ;**
- **Autorise la Présidente à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référants.**
- **Autorise la Présidente à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution des projets.**

La Présidente,



Isabelle ASSIH

Attractivité économique de la Cornouaille Ateliers pratiques pour faciliter les embauches

Synthèse

La démarche d'attractivité de la Cornouaille est axée exclusivement sur le champ de l'attractivité économique et de l'emploi. Pour ce faire, une des actions consiste à sensibiliser les employeurs à la « marque employeur territoriale ».

QCD met à disposition des employeurs qui recrutent une boîte à outils pour s'appuyer sur le levier de la « marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille afin de faciliter leurs recrutements en « *vendant la Cornouaille en même temps qu'un poste* ».

Un atelier pratique « marque employeur territoriale » a été organisé par QCD pour le groupe RH de Cornoualia le 6/7/2023. Il a réuni 13 professionnels des RH des entreprises Britt/FFB, Cadiou Industrie, CREPI, Cornoualia, Ecomiam, FHI, Filet Bleu, Hénaff, Krampouz, Le Nouy, Moulin de la Marche, Nicot entreprises, SBA, Paul Paulet.

Ce format d'ateliers correspond aux attentes des employeurs de bénéficier d'outils utiles à leurs recrutements. D'autres ateliers de format identique sont amenés à être organisés de nouveau, tant pour les employeurs publics que pour les entreprises.

Contexte

Le programme de travail de QCD pour 2023 précise que les projets liés à l'attractivité doivent s'orienter exclusivement sur le champ de l'attractivité économique / emploi en lien avec les réseaux d'employeurs et ressources humaines (RH).

Des conférences et ateliers pour les sensibiliser à la « marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille sont ainsi conçus et animés par l'équipe attractivité, seule ou en lien avec des réseaux professionnels.

Atelier pratique marque employeur territoriale QCD / Cornoualia

QCD travaille depuis plusieurs années en partenariat avec Cornoualia¹ (webinaire sur les atouts du territoire, emploi du conjoint, élaboration de la stratégie d'attractivité...) et la responsable RH de QCD est salariée de Cornoualia. L'idée de proposer cet atelier aux membres du groupe RH de Cornoualia fait suite à la **conférence réalisée sur ce même thème pour Les Ateliers Bretons de l'Emploi (réseau Produit en Bretagne)** en février et à **l'atelier pour les services RH et communication de Douarnenez (Communauté et Ville), à leur demande**, en avril 2023.

L'atelier a eu lieu le 6 juillet 2023 et a réuni 13 participants (jauge maximale), animé, pour l'attractivité territoriale, par Maryse Brégeon et Emmanuelle Coacolou et, pour le volet RH, par Hélène Massonneau-Kervern.

Cibles

Outre la directrice de Cornoualia, 12 directeurs/trices et responsables RH d'entreprises cornouaillaises adhérentes à Cornoualia, dont certaines emblématiques, ont participé à cet atelier sur les 16 inscrits (excusés : Entech, Hema, Tipiak). Ce public correspond à la cible fixée par la démarche d'attractivité.

¹ Cornoualia est un groupement d'employeurs cornouaillais spécialisé dans le travail à temps partagé. Il compte 256 entreprises adhérentes et a déjà créé plus de 600 emplois en CDI. www.cornoualia.bzh/

Les objectifs atteints

1. La **connaissance et l'appropriation de la notion de « marque employeur territoriale »**, alliance de la marque employeur et du marketing territorial, pour se différencier des autres recruteurs et attirer et fidéliser les talents, notamment ceux qui viennent de l'extérieur de la Cornouaille.
2. **La connaissance et l'appropriation de la Boîte à outils de la « marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille**, qui regroupe les outils, contenus et conseils afin de doper l'attractivité de l'employeur grâce aux valeurs et aux atouts du territoire. Les participants sont repartis avec des actions à mettre en place dans leurs processus et sachant pouvoir nous solliciter pour aller plus loin.
3. **L'échange de bonnes pratiques** entre pairs.
4. La **présentation de QCD** et de ses **actions en faveur de l'attractivité économique**, afin que les participants en parlent autour d'eux.
5. **L'amélioration continue** des actions de QCD **en matière de marque employeur territoriale** pour nos futurs ateliers du même genre et participation aux événements et salons RH en Cornouaille inscrits au plan d'actions.

Une satisfaction des participants

Les participants ont été très satisfaits de cet atelier. Ci-dessous les avis recueillis lors de la séance d'évaluation :

- La richesse des échanges, l'aspect collaboratif, le partage d'idées et d'expériences – 11 avis/13 avis
- Découverte des multiples outils de la Boîte à outils mis à disposition par QCD & des fondamentaux pratiques de la marque employeur territoriale – 10 avis/13 avis
- Format, rythme, animation, durée de l'atelier – 9 avis/13 avis
- Recueil d'informations, auprès de professionnels des RH, qui vont nous permettre d'améliorer notre discours sur la « marque employeur territoriale », la Boîte à outils et le Pack recruteur
- Une actualité sur le site de QCD (Attirer des actifs : atelier pratique « marque employeur territoriale » au club RH de Cornoualia - Publiée le 12 juillet 2023), un post sur la page [LinkedIn](#) de l'attractivité (13 nouveaux abonnés, 1345 vues et un bon taux d'engagement² de 44,31 %)
- Livrable fourni aux participants récapitulant les éléments essentiels de la « marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille

Les développements attendus

- Organisation d'une 2^e session au 2^e semestre 2023 pour les membres du groupe RH qui n'ont pu participer à la séance du 6 juillet car la jauge maximum était atteinte.
- Étude de l'opportunité de l'organisation d'un atelier de ce type à destination des dirigeants d'entreprises n'ayant pas de fonction RH structurée, en réflexion avec la direction de Cornoualia.
- Prise de contacts avec des RRH influents en Cornouaille, permettant de diffuser l'information sur les outils développés par QCD au service du recrutement en Cornouaille.
- Proposition de cet atelier à d'autres réseaux RH, aux collectivités (communes, EPCI, département), aux cabinets de recrutements locaux, aux réseaux de chefs d'entreprises, aux secteurs médical, bancaire, etc.

Pour information des membres du Conseil d'administration.

² Taux d'engagement = (Nombre de likes + nombre de commentaires + nombre de partages) / nombre de vues.
Conseil d'administration du 10 octobre 2023 - Procès-verbal & Délibérations

Les Rencontres Maritimes de Cornouaille

Synthèse

Les Rencontres Maritimes de Cornouaille sont un nouvel évènement régulier porté par QCD, en lien avec la Technopole. Il vise à créer des conditions de nouveaux partenariats locaux, par la réunion des acteurs de l'économie bleue, au cours de temps d'échange et d'interconnaissance conviviaux.

Troisième territoire maritime breton, la Cornouaille se caractérise par la diversité et la richesse de son économie bleue, de la pêche/aquaculture au tourisme, en passant par le nautisme, la construction et la réparation navales, et représente 18,7% des emplois des filières de l'économie bleue bretonne (plus de 9 000 emplois directs).

C'est cette diversité des acteurs que les Rencontres maritimes souhaitent fédérer, à travers un moment d'échange et d'interconnaissance convivial et marqué par la simplicité.

Les objectifs finaux sont :

- Créer les conditions de nouvelles coopérations et collaborations entre acteurs des filières maritimes (et autres le cas échéant) ;
- Relocaliser l'économie, promouvoir la proximité des relations économiques ;
- Créer les conditions d'innovations futures entre acteurs cornouillais ;
- Contribuer au rayonnement cornouillais.

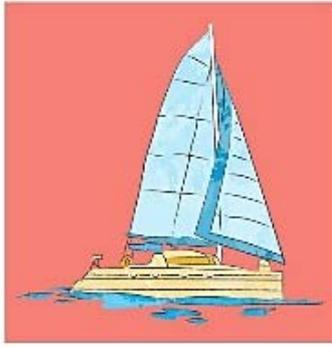
Les Rencontres Maritimes constituent un **nouvel évènement qui a vocation à se tenir régulièrement**, organisé trois fois par an. Les Rencontres se dérouleront à chaque fois dans un lieu différent, si possible original, et permettront ainsi de découvrir la structure d'accueil (entreprise, association, etc.) et de diversifier les participants.

La **Technopole Quimper-Cornouaille est partenaire** de cet évènement, en particulier à travers la valorisation de l'évènement auprès de ses entreprises partenaires.

Le financement est assuré par le DLAL FEAMPA, dans le cadre de la stratégie de communication territoriale du programme.

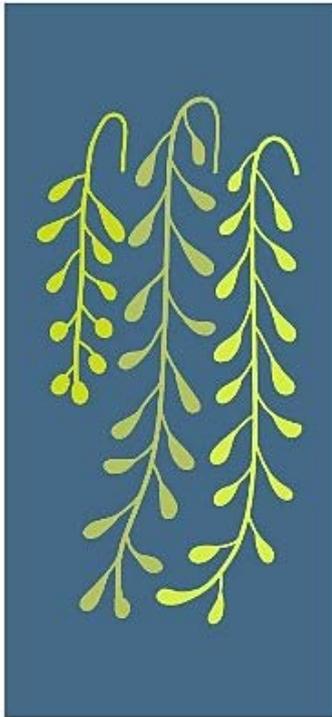
La première édition se tient mardi 3 octobre à 18h aux Ateliers de l'Enfer à Douarnenez. Les élus ont bien évidemment été conviés, ainsi que les acteurs maritimes (privés comme publics).

Un retour de cette première édition sera présenté en séance.



1^{ères} RENCONTRES MARITIMES

Venez participer à un temps d'échanges conviviaux et d'interconnaissance avec les acteurs de l'économie bleue cornouillaie !



Un évènement proposé par :

QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT
TECHNOPOLE QUIMPER CORNOUAILLE

MARDI 3 OCTOBRE 2023
18H-19H30

AUX ATELIERS DE L'ENFER
25 boulevard du Général de Gaulle
29100 Douarnenez



INSCRIPTION OBLIGATOIRE (PLACES LIMITÉES)
[HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/GQFS4NWJ1E](https://forms.office.com/E/GQFS4NWJ1E)

Pour information des membres du Conseil d'administration.

Déplacement transition énergétique à Lorient, le 9 novembre 2023

En synthèse

QCD organise une journée d'étude dans le pays de Lorient pour se nourrir des expériences de ce territoire en matière d'énergies locales.

Les personnes intéressées de votre EPCI doivent s'inscrire auprès de nicolas.kerloch@qcd.bzh

Il est prévu un groupe de 25 personnes maximum, soient 3 personnes par EPCI.

Réseau de la transition énergétique en Cornouaille

Pour rappel, il a été acté par le Conseil d'administration du 31 mai 2023, de mettre en œuvre des initiatives pour faciliter les échanges à l'échelle cornouaillaise en matière de transition énergétique, et ce afin de partager les expériences, de bénéficier d'informations d'experts et d'envisager de nouvelles coopérations.

La première réunion des élus cornouaillais en charge de la transition énergétique s'est tenue le 14 septembre dernier. Cette réunion a permis de partager les projets et d'esquisser les thématiques à aborder au sein de ce nouveau réseau cornouaillais.

En parallèle de cette initiative, une première visite sur le territoire lorientais est proposé aux EPCI adhérentes de QCD. Cette journée permettra d'échanger avec les élus de Lorient agglomération et de découvrir les projets et outils développés pour favoriser la transition énergétique sur le pays de Lorient.

L'intention est de découvrir des **réalisations concrètes** de portage de projets de grande envergure, **sur les plans financier, juridique et technique**, de connaître le cheminement et la **rationalité économique** des projets, ainsi que les **perspectives et la structuration du territoire pour les EnR** (Hydrogène et solaire notamment), en lien avec les autres politiques publiques (transport, patrimoine des collectivités, etc).

Programme du déplacement sur Lorient

Nous échangeons avec Lorient agglomération pour finaliser le programme, mais il est d'ores et déjà prévu :

- Un temps d'échange avec Fabrice LOHER (Président de Lorient agglomération) et Bruno PARIS (vice-président en charge de la transition écologique de Lorient agglomération) ;
- Présentation d'ALOEN – Agence locale de l'énergie et du climat Bretagne Sud (26 salariés) ;
- Présentation et visite de la Société publique locale Bois énergie renouvelable (bois, solaire);
- Présentation et visite de la SEM XSea (investissements dans le champ économique et des énergies renouvelables, cf. l'installation photovoltaïque de 2 ha sur la base des sous-marins) ;
- Présentation et échanges avec les services de Lorient agglomération sur les projets menés en régie

Modalités organisationnelles

Quimper Cornouaille Développement organise le déplacement avec la réservation d'un car et le déjeuner.

Au regard de son budget contraint (voté en déficit en 2023), il est proposé que QCD refacture aux EPCI les dépenses engagées pour le compte dans le cadre de cette journée.

Pour des raisons logistiques, la jauge maximale est limitée à 25 personnes, soit 3 personnes par EPCI (dont 1 technicien au maximum), en première approche.

Il est souhaité que les techniciens puissent participer à cette journée à condition qu'au moins un élu de leur collectivité soit présent.

Merci de communiquer dès à présent par mail à nicolas.kerloch@qcd.bzh, les personnes de votre collectivité qui participeront à ce déplacement.

Pour information des membres du Conseil d'administration.

Salon Breizh Transition 4 et 5 octobre 2023

En synthèse

- Pour obtenir votre badge d'accès au salon professionnel Breizh Transition, inscrivez-vous sur www.breizh-transition.bzh
- les 4 et 5 octobre 2023, au Parc des Expositions de Quimper

✓ Programme

Les 4 et 5 octobre prochains, se tiendra la 5^{ème} édition du salon Breizh Transition au parc des expositions de Quimper Cornouaille. Cet évènement va rassembler plus de 50 exposants d'envergure régionale et nationale afin d'échanger autour des transitions, qu'elles soient énergétiques, numériques, sociales ou économiques.

Au programme de cette édition, des ateliers, une zone d'exposition et 4 conférences organisées par les partenaires institutionnels de l'évènement : Quimper Bretagne Occidentale, le SDEF et Quimper Cornouaille Développement. Vous retrouverez l'ensemble du programme avec le détail des exposants et des ateliers sur www.breizh-transition.bzh.

- **Mercredi 4 octobre à 10h - Valorisation de la biomasse et production d'hydrogène**
 - Stéphane PAUL, Président directeur général de H2X Ecosystems
 - Lionel LE GLOANEC, Président de GC2L
 - Didier ARENAL, Président de Efficient Hydrogen Moters (EHM)
- **Mercredi 4 octobre à 14h30 – Le développement des réseaux de chaleur : Un enjeu stratégique pour les territoires dans un contexte de crise énergétique**
 - Guillaume PERRIN, Expert de la FNCCR
 - Stéphane LE DOARE, Maire de Pont-l'Abbé
 - Jean Noel GUERRE, Directeur régional de l'ADEME
 - Thomas FEREC, Maire de Briec
- **Jeudi 5 octobre à 10h - Les bâtiments bas carbone (organisé par QCD)**
 - Pierre BRULE architecte dans l'agence d'architecture Brulé Architectes Associés
 - Julie POISSON chargée de mission à la [FB]² (la fédération bretonne des filières biosourcées)
 - Delphine MATHOU en charge du développement territorial du biomimétisme à CEEBIOS
 - Clément CHABOT Coordinateur du Low-tech Lab – Porteur du projet d'expérimentation « Habitat Low-tech »
- **Jeudi 5 octobre à 14h - Autoconsommation et boucles énergétiques**
 - Jacques NAOUR, Adjoint directeur territorial chez Enedis
 - Juliette DE CARPENTIER, Chargée d'affaires dans le photovoltaïque chez Entech
 - Mélane GUIGUE, Directrice du patrimoine, de l'énergie et de la logistique pour la Ville de Quimper

- Aurélien BERTIN, Cogérant de Valoën
- Dominique CAP, Maire de Plougastel – Création d'une compagnie électrique communale

Le salon Breizh Transition accueillera également en soirée du mercredi 4 octobre à 19h : **Riccardo Petrella** - politologue et économiste italien impliqué dans la protection de l'eau et **Sophie Gosselin** - docteure en philosophie qui travaille sur les conséquences philosophiques de la crise écologique.

Le mercredi matin à 8h30, la Technopole de Quimper Cornouaille propose un petit déjeuner sur le numérique responsable (inscription spécifique obligatoire).

Un retour de l'évènement est fait en séance.

Pour information des membres du Conseil d'administration.

Calendrier prévisionnel des instances & autres réunions / événements

Bureaux

- Mardi 28 novembre (14h30)

Conseils d'administration / Assemblées générales

- Mercredi 13 décembre (9h30) : **Conseil d'administration**

Autres réunions / événements

- Mardi 17 octobre : **Cotech Destination**
- Jeudi 19 octobre : **Copil Mobilité des actifs**
- Jeudi 2 novembre : **Copil Destination**
- Mardi 7 novembre : **Bureau et Comité syndical du SYMESCOTO**
- Jeudi 9 novembre : **Journée rencontres et échanges sur les questions d'énergie** à l'attention des élus cornouillais, sur le territoire lorientais
- Mardi 14 et mercredi 15 novembre : **Salon Point de vue RH**
- Vendredi 17 novembre : **Réunion des DGS de Cornouaille**
- ~~Mardi 28 novembre : **Séminaire santé environnement** (salle Athéna à Ergué-Gabéric) — Reporté~~
- Vendredi 8 décembre : **Comité de relecture de l'Observatoire de l'Habitat**
- Mardi 12 décembre : **Commission Aménagement**
- Jeudi 14 décembre : **Plénière du Conseil de développement**
- Mardi 19 décembre : **Bureau et Comité syndical du SYMESCOTO**

Pour information des membres du Conseil d'administration.

Quimper Cornouaille Développement

Instances

Secrétariat de direction : 02 98 10 34 16

soisik.dijon@qcd.bzh

Quimper Cornouaille Développement

24 route de Cuzon

CS 40002 - 29018 Quimper Cedex

Tél. 02 98 10 34 00

[**www.qcd.bzh**](http://www.qcd.bzh)